

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

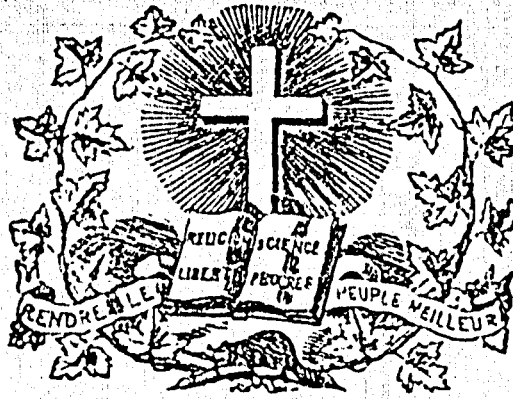
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIV.

Québec, Province de Québec, Octobre et Novembre, 1870.

Nos. 10 et 11.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésies: Ma Chambrette, H. C.—La Désœuvrée, Jules de Res-Éguier.—Résumé chronologique de l'histoire contemporaine, Eugène Renaud.—Voyage sur l'Amazone: La chaumière d'Esperanza: Promenade dans la Forêt: Sitio Español.—ÉDUCATION: L'Enseignement des Sciences à l'Étranger, J. W. Dawson.—PÉDAGOGIE: Activité, Paissance du Travail et de la Volonté, E. Muller.—ÉTYMOLOGIE et GRAMMAIRE.—Avis OFFICIELS: Ministère de l'Instruction Publique.—Nominations: Ecole Normale Jacques-Cartier.—Commissaires d'Écoles.—Syndics d'Écoles.—Inspecteurs d'Écoles.—Examinateurs.—Annexion de Municipalité Scolaire.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinateurs.—Règlement concernant les Livres, etc.—PARTIE ÉDITORIALE: M. l'abbé Ballarson.—Engagement des Instituteurs.—Quarantième et Quarante-unième Conférences de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—Le Gouvernement de Québec et l'Immigration.—Bulletin Bibliographique.—Revue Mensuelle.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

MA CHAMBRETTE.

Elle est belle, elle est gentille
Toute bleue, à mon réveil,
Elle a le feu qui scintille
De chaque brillant soleil!
Elle a la pâle lumière
Des étoiles de la nuit,
Et l'encens de ma prière
Qui s'élève et qui s'enfuit.
Oui, c'est là, dans ma chambrette,
Que je prie et parle à Dieu;
Oh! quelle grâce secrète
Se répand en ce doux lieu!
Dans ce petit sanctuaire,
Chaque meuble, chaque objet,
Devient pour moi le sujet
D'un penser qui sait me plaire.
C'est le chant de mon oiseau
Dont la douce mélodie,
Charme tant ma rêverie,
Lui donne un essor si beau;
C'est aussi mon secrétaire
Sachant toujours me distraire
Lorsqu'un nuage léger
Vient en passant m'effliger;
Il est la sûre cachette
Du plus intime secret
Comme à ma mère discrète,
Je lui dis tout sans regret;

Mais si je taris la source
De mes heureux souvenirs,
Ou si l'ennui dans sa course
Vient provoquer mes soupirs,
De suite c'est la lecture.
Les livres ne manquent pas,
Si mon cœur vent les appas
De tout ce que la nature
A de grand et d'enchanteur
C'est le "Récit d'une sœur."
Oh! quel admirable ouvrage
Il a bien le pur langage
D'un cœur vrai, de l'idéal,
De la sainte poésie.
Puis vient après, le journal
De la rêveuse Eugénie, (1)
Dont le style original
Révèle un si beau génie.
Mais c'est assez vous compter
Mon doux trésor littéraire,
Je ne saurais bien chanter
Ces fleurs de mon étager;
Et cependant je voudrais,
Je voudrais, ô ma chambrette,
Dire dans ma chansonnette
Tous tes gracieux attraits,
Ainsi que fait l'alonette
Et chaque gentil oiseau,
Pour le petit nid d'herbette
Qui fut hier son berceau.

Québec, 1870.

H. C.

LA DÉSŒUVRÉE.

Lasse de la veille,
Quand je me réveille
Quels soins vont venir?
Partout on m'invite
Et l'heure va vite,
Je n'y puis tenir.
Vingt mots à répondre,
Choisir des tissus,
En secret de Londres
À l'instant reçus.
Aller chez Daguerre
Voir le ciel et l'air,
Chez Vernet la guerre,
Chez Gudin la mer,

(1) Le "Récit d'une Sœur," par Madame de Craven, et le Journal de Mlle. Eugénie de Guérin.

Dans toutes les sphères
Egarer ses pas...
Oh! qu'on a d'affaires,
Quand on n'en a pas!

Sans changer de place,
Je suis toute lasse;
Et le raout, le bal,
Et l'Opéra même,
Et le punch que j'aime,
Dieu! tout me fait mal.
Un rien m'indispose:
Le bruit d'un ruisseau,
L'odeur d'une rose,
Le chant d'un oiseau.
J'adopte la mode
Des sièges d'ameub.
Le thé m'incommode,
J'en suis au tilleul;
A la promenade
On conduit mes pas...
Oh! qu'on est malade,
Quand on ne l'est pas!

Le vent qui se lève,
Le trouble d'un rêve,
Ou le choc cruel
Qui soudain épanche
Sur la nappe blanche
Quelques grains de sel;
La mourante flamme
Fuyant à mes yeux
Comme une jeune âme
Qui remonte aux cieux;
L'oiseau de passage
Qu'on entend gémir,
Tout est un présage
Qui me fait frémir.
Mille peurs soudaines
Arrêtent mes pas...
Oh! qu'on a de peines,
Quand on n'en a pas!

(Jules de Rességuier)

Journal d'Education de Bordeaux.

Résumé chronologique de l'histoire contemporaine.

LOUIS XVIII.

(1814-1824)

1815.—8 Juin.—Le Congrès de Vienne termine ses travaux :—L'Angleterre a l'empire de la mer;—L'Autriche recouvre le Tyrol et le nord de l'Italie;—La Prusse obtient une partie de la Saxe, le grand-duché de Posen et les provinces Rhénanes;—Le Palatinat du Rhin est cédé à la Bavière;—Les Pays-Bas sont reconstitués sous le sceptre de la maison d'Orange;—Le Danemark perd définitivement la Norvège et ne reçoit pour compensation que le petit-duché de Lauenbourg;—La Russie acquiert la plus grande partie de la Pologne, le reste des provinces polonaises devant être érigé en royaume;—Organisation de la Confédération germanique.

8 Juillet.—Rentrée de Louis XVIII à Paris.

26 Septembre.—Conclusion de la *Sainte-Alliance* entre la Russie, la Prusse et l'Autriche.

20 Novembre.—Second traité de Paris.—La France est ramenée en deça de ses limites de 1790, et perd une partie de ses colonies (Tabago, Sainte-Lucie, Ile-de-France, les Seychelles) qu'elle avait en 1789.—Traité de quadruple alliance entre l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche pour le maintien du second traité de Paris et l'exclusion de la dynastie napoléonienne.—Spoliation des musées français.

Troubles dans le Midi.—Massacre du maréchal Brune.

7 Décembre.—Exécution du maréchal Ney.—Les Cours prévôtales.—La chambre introuvable.

1816.—5 Septembre.—Dissolution de cette chambre.—

1817.—5 Février.—Loi électorale.—Le cens électoral fixé à 300 fr. de contributions indirectes, et l'éligibilité à 1000 fr.—Election de députés libéraux: Laffitte, Casimir Périer, Dupont de l'Eure. Naissance de l'opposition parlementaire.

1818.—8 Janvier.—Loi sur le recrutement de l'armée.—La conscription, abolie par la Charte, est rétablie.

Election de la Fayette et de Manuel.

30 Novembre.—Fin de l'occupation militaire de la France, après le Congrès d'Aix-la-Chapelle.

29 Décembre.—Lutte de M. Decazes et du duc de Richelieu qui quitte le ministère.

1819.—26 Mai.—Loi sur la presse; les délits de presse déférés au jury.

Election de l'ancien conventionnel Grégoire.

1820.—13 Février.—Assassinat du duc de Berri par Louvel.

20 Février.—Chute du ministère Decazes.—Retour au pouvoir du duc de Richelieu.

12 Juin.—Nouvelle loi électorale; le *double vote*: collèges départementaux et collèges d'arrondissement.—Opposition du général Foy, de Royer-Collard, de Benjamin Constant.

20 Septembre.—Naissance du duc de Bordeaux.

1821.—Insurrections en Espagne, à Naples, à Milan. La Sainte-Alliance se resserre dans les Congrès de Carlsbad, de Laybach, de Troppau.

21 Mars.—Insurrection de la Grèce contre la Turquie.

5 Mai.—Mort de Napoléon à Sainte-Hélène.

4 Juillet.—Loi sur les prohibitions commerciales. *L'échelle mobile*.

15 Décembre.—Ministère Villèle, Corbière, de Peyronnet. Les ultra-royalistes au pouvoir.—Conspirations libérales en divers pays.—Le Carbonarisme.

1822.—20 Octobre.—Congrès de Vérone.—L'Angleterre pose le principe de la non-intervention, c'est-à-dire, du droit pour chaque peuple de régler, à lui seul, ses propres affaires.

Malgré l'Angleterre, Châteaubriand, ministre des affaires étrangères, fait décider l'intervention de la France en Espagne.

1823.—4 Mars.—Expulsion du député Manuel.

Expédition française en Espagne.—Restauration du pouvoir absolu de Ferdinand VII.

24 Décembre.—Nouvelle chambre ultra royaliste, qualifiée de chambre retrouvée.

1824.—Rétablissement de la censure de la presse.

16 Septembre.—Mort de Louis XVIII.

CHARLES X.

(1824-1830)

1824.—16 Septembre.—Avènement de Charles X.

1825.—21 Avril.—Indemnité de 1 milliard accordée aux émigrés dont les biens ont été vendus.—Loi du sacrilège.

29 Mai.—Le roi se fait sacrer à Rheims.

Manifestations populaires aux funérailles du général Foy.

1826.—17 Mai.—La chambre des pairs repousse la proposition de rétablir le droit d'aînesse.—Mais on reconstitue les majorités.

1827.—29 Avril.—Dissolution de la garde nationale de Paris.

6 Juillet.—Traité entre la France, l'Angleterre et la Russie, pour intervenir dans la lutte entre la Grèce et la Turquie.

20 Octobre.—Bataille de Navarin. Destruction des flottes turque et égyptienne.

9 Novembre.—Le ministère Villèle dissout la chambre des députés.

1828.—4 Janvier.—Ministère Martignac formé d'hommes modérés, —Expédition de Morée, au profit de la Grèce.

Cours de MM. Guizot, Cousin et Villemain à la Sorbonne.

1829.—8 Août.—Ministère Polignac.—Hostilité de la presse contre le gouvernement.

1830.—9 Mars.—Adresse de 221 députés contre le ministère.

18 Juin.—Ordonnances contre les jésuites et les associations non autorisées.

16 Mai.—Dissolution de la Chambre.

5 Juillet.—Conquête d'Alger.

Les électeurs renvoient à la Chambre une majorité hostile au ministère.

25 Juillet.—Les *Ordonnances* suppriment la liberté de la presse, dissolvent la Chambre non encore réunie, et changent la loi électorale.

27, 28, 29 Juillet.—Combats dans les rues de Paris. Révolution.

31 Juillet.—Charles X, à Saint-Cloud, offre trop tard de rapporter les ordonnances et de changer le ministère.—Il se retire à Versailles et à Rambouillet.—Le duc d'Orléans est nommé lieutenant-général du royaume.—Popularité de Lafayette.

LOUIS-PHILIPPE.

(1830-1848)

2 Août.—Double abdication de Charles X et du duc d'Angoulême en faveur du duc de Bordeaux.
 7 Août.—Le duc d'Orléans proclamé roi des Français par la chambre, sous le nom de Louis-Philippe.
 9 Août.—Il prête serment, en présence des Chambres, à la Charte modifiée.—Abolition de la censure, vote annuel du contingent de l'armée.—Suppression de l'article 14 de la Charte, &c. . . .
 16 Août.—Charles X quitte la France.
 2 Novembre.—Ministère Laffitte.
 1831.—17 Février.—Louis-Philippe refuse le trône de Belgique offert à son fils le duc de Nemours.
 13 Mars.—Ministère de Casimir Périer.
 1832.—23 Février.—Occupation d'Anvers, dans les Etats de l'Église.
 1er Avril.—Le choléra à Paris.
 5 et 6 Juin.—San glante émeute républicaine.
 7 Novembre.—Arrestation à Nantes de la duchesse de Berri.
 23 Décembre.—Prise de la citadelle d'Anvers.—Les Belges chassent les Hollandais.
 1833.—Loi du 18 Juin 1833 sur l'instruction primaire.—La statue de Napoléon 1er est replacée sur la colonne Vendôme.
 1831.—5, 13, 14 Avril.—Insurrections républicaines à Paris et à Lyon.
 1835.—12 Mars.—Ministère du duc de Broglie.
 28 Juillet.—Machine infernale de Fieschi.
 Septembre.—Lois répressives occasionnées par cet attentat.
 1836.—22 Février.—Premier ministère de M. Thiers.
 25 Juin.—Attentat d'Alibaud.
 Juillet.—Inauguration de l'arc de triomphe de l'Étoile, glorification de l'Empire.
 30 Octobre.—Tentative du prince Louis-Napoléon à Strasbourg.
 6 Novembre.—Mort de Charles X à Goritz.
 27 Décembre.—Troisième attentat contre la vie de Louis-Philippe. Trois cabinets renversés en un an.
 15 Avril.—Second cabinet de M. Molé.
 1837.—Mai.—Mariage du duc d'Orléans, avec la princesse Hélène de Mecklembourg.
 Traité de la Tafna, qui abandonne à l'émir Abd-el-Kader une partie de l'Algérie.
 13 Octobre.—Prise de Constantinople.
 1838.—28 Novembre. Prise du fort de Saint-Jean d'Ulton, au Mexique.
 1839.—Coalition de toutes les nuances de l'opposition contre le ministère Molé : côté gauche dirigé par M. Odillon Barrot ; centre gauche, par M. Thiers dont la maxime est : le roi règne et ne gouverne pas ; centre droit, par M. Guizot ; extrême gauche (républicains) extrême droite (légitimistes).—Chute du ministère Molé. Antagonisme des chefs de la coalition ; ministres provisoires pendant deux mois.
 12 et 13 Mai.—Émeutes républicaines à Paris.
 Ministère du maréchal Soult.
 1840.—1er Mars.—Second ministère de M. Thiers.
 14 Juillet.—Un traité est conclu entre l'Angleterre, la Russie et la Prusse, pour régler, sans la France, les affaires d'Orient. (Querelle entre le sultan et Méhémet-Ali, pacha d'Égypte.)
 3 Août.—Irritation de l'opinion contre le gouvernement.—Tentative du prince Louis-Napoléon à Boulogne.—Le prince, traduit devant la Cour des pairs, est enfermé au château de Ham.
 12 Septembre.—Bombardement de Beyrouth par la flotte anglaise.—Vive émotion en France.—Fortifications de Paris.
 8 Octobre.—Tout en paraissant faire des préparatifs belliqueux, le ministère du 1er mars laisse agir la flotte anglaise, et abandonne Méhémet-Ali.—Humiliation de la politique française en Orient.—Chute du cabinet présidé par M. Thiers.
 29 Octobre.—Ministère présidé par le maréchal Soult.—M. Guizot ministre des affaires étrangères. Il conservera ce poste jusqu'à la révolution de 1848.
 15 Décembre.—Translation en France des cendres de l'Empereur. Elles sont déposées sous le dôme des Invalides. Manifestations populaires à cette occasion.
 1841.—13 Juillet.—La France rentre dans le Concert Européen pour le Traité des détroits.—Le cabinet de M. Guizot paraît complètement maître de la situation.
 1842.—8 Septembre.—Pomaré, reine de Talti (les Marquises) so met sous notre protection.—Expulsion du missionnaire-négociant Prichard qui réclame une indemnité.—Émotion de l'opinion à ce propos.—Discussion sur le droit de visite.
 13 Juillet.—Mort tragique du duc d'Orléans.

1843.—2 Septembre.—Visite de la reine Victoria au château d'Eu ; entente cordiale avec l'Angleterre.
 1844.—6-14 Juillet.—Guerre avec le Maroc.—Bombardement de Tanger.—Victoire d'Isly remportée par le maréchal Bugeaud.
 1846.—10 Octobre.—Mariage du duc de Montpensier avec la sœur de la reine Isabelle d'Espagne.—Irritation de l'Angleterre.
 11 Novembre.—Le ministère, qui triomphe en Espagne de l'Angleterre, laisse l'Autriche écraser la Gallicie et s'emparer de la république de Cracovie.
 Il paraît s'associer à l'Autriche, en Italie, contre le mouvement libéral provoqué par l'avènement de Pie IX au trône pontifical.
 1847.—Le ministère s'unit également à l'Autriche dans les affaires de Suisse, en se prononçant pour le Sonderbund contre le parti radical.
 Question de la réforme électorale.—L'opposition demande l'abaissement du cens électoral à 100 francs, l'exclusion des fonctionnaires de la Chambre, et l'adjonction des capacités.
 1848.—Janvier.—Opposition ardente contre M. Guizot.—Agitations, banquets.
 22 Février.—Promenades aux cris de : *Vive la Réforme !*
 23, 24 Février.—Combats dans les rues de Paris.—Défection de la garde nationale.—Abdication du roi en faveur de son petit-fils le comte de Paris, sous la régence de la duchesse d'Orléans.
 La chambre des Députés, envahie par l'émeute, est dissoute.—M. de Lamartine.

LA RÉPUBLIQUE

(1848-1851)

Gouvernement provisoire composé de MM. de Lamartine, Ledru-Rollin, Dupont de l'Èure, Arago, Crémieux, Marie, Garnier-Pagès.
 Proclamation de la République.
 2 Mars.—Établissement du suffrage universel, et convocation des électeurs par la nomination d'une Assemblée constituante.
 27 et 30 Avril.—Émeutes à Rouen, Elbauf, etc.
 4 Mai.—Réunion de l'Assemblée constituante.
 15 Mai.—Invasion de l'Assemblée par une troupe de factieux.—L'Assemblée est délivrée par la garde nationale.
 23, 24, 25, 26 Juin.—Formidable insurrection dans Paris.—Dévouement et mort de monseigneur Affre, archevêque de Paris.—Sept généraux tués.
 L'insurrection est vaincue par le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif.
 12 Novembre.—Promulgation de la Constitution républicaine.
 10 Décembre.—Le prince Louis-Napoléon, élu représentant aux élections partielles de juin (à Paris, dans l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse) ; puis, après son refus, appelé, par une nouvelle et quintuple élection, à siéger à la Chambre, est nommé président de la République par 5,562,000 suffrages, contre 1,469,166 donnés au général Cavaignac.
 1849.—Violents débats au sujet du terme à fixer aux travaux de l'Assemblée.—Proposition Râteau.
 1849. Avril.—Expédition de Rome.—Lettre du prince Président au colonel Edgar Ney.
 27 Mai.—L'Assemblée Constituante se sépare pour faire place à l'Assemblée législative.
 13 Juin.—Tentative du parti républicain-socialiste pour mettre hors la loi la majorité de l'Assemblée.—Mouvements insurrectionnels à Reims, Bordeaux, Lille, etc.—Fuite de M. Ledru-Rollin.
 1850.—26 Août.—Mort de Louis-Philippe à Claremont.
 Voyage du prince Président dans les départements. Les partis légitimiste, orléaniste, républicain, socialiste se disputent l'influence dans l'Assemblée.—Pétitions pour la révision de la Constitution qui interdit la réélection du Président.
 1851.—Expédition en Kabylie du général Saint-Arnaud.—Le Président, en vue de rétablir le suffrage universel dans son intégrité, propose l'abolition de la loi restrictive du 31 mai.
 Lutte entre le pouvoir parlementaire, et le pouvoir exécutif.—Le général Saint-Arnaud, ministre de la guerre.
 2 Décembre.—Dissolution de l'Assemblée législative.—Arrestation des principaux chefs de partis ;—abrogation de la loi du 31 mai.—Convocation du peuple français dans ses comices.
 Le Président demande à la nation les pouvoirs nécessaires pour rédiger une constitution nouvelle, imitée de celle de l'an VIII.
 20 et 21 Décembre.—Sept millions et demi de suffrages confient au Président les pouvoirs qu'il demande.
 1852.—14 Janvier.—Promulgation de la nouvelle Constitution.
 7 Novembre.—Un sénatus-consulte rétablit l'empire, à titre héréditaire, en faveur du prince Louis-Napoléon.
 21 et 22 Novembre.—Le sénatus-consulte soumis au peuple est ratifié par 8,157,752 suffrages.
 2 Décembre.—Proclamation de l'empire.

NAPOLÉON III, EMPEREUR

(Né le 20 avril 1808.—Empereur, le 2 décembre 1852.)

6 *Décembre*. L'empire reconnu par l'Angleterre et successivement par toutes les puissances.

1853. 16 *Janvier*. Mariage de l'Empereur avec la comtesse de Téba.

Question des Lieux-Saints. Mission du prince Menschikoff.

3 *Juillet*. Invasion des principautés danubiennes par la Russie.

1854. 10 *Avril*. Traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Angleterre. Déclaration de guerre à la Russie. La nation appelée à souscrire un emprunt de 250 millions, en offre le double.

20 *Septembre*. Victoire de l'Alma, remportée par les Français et les Anglais, commandés par le général de Saint-Arnaud.

29 *Septembre*. Mort du maréchal.

5 *Novembre*. Victoire d'Inkermann. Commencement du siège de Sébastopol. Souffrances et héroïsme de l'armée française.

1855. 2 *Mars*. Mort de l'Empereur Nicolas à qui succède Alexandre II.

Deux emprunts de 500 et de 750 millions couverts avec élan par la nation.

7 *Juin*. Prise du Mamelon Vert.

18 *Juin*. Attaque infructueuse de la Tour Malakoff.

Le Piémont s'associe à l'expédition de Crimée.

16 *Août*. Victoire de Traktir.

8 *Septembre*. Prise de Sébastopol, après un terrible assaut livré par les divisions Mac-Mahon, de la Motterouge et Dulac.

Le général Pélissier créé maréchal et duc de Malakoff.

Exposition universelle à Paris, pendant la guerre. Fondation des asiles de Vincennes et du Vésinet.

21 *Novembre*. Convention signée avec la Suède qui se détache de la Russie.

1856. 1er *Février*. Congrès de Paris, sous la présidence du ministre des affaires étrangères de France, le comte de Walewski.

La Russie renonce à tout protectorat sur les principautés danubiennes; Liberté de la navigation du Danube établie; Neutralisation de la Mer Noire; Le protectorat de la religion grecque enlevée à la Russie.

La question italienne est mise en avant par le comte de Cavour.

30 *Mars*. Signature du traité de Paris. Le traité pose les bases d'un nouveau droit maritime: 1° Abolition de la *course*; 2° le pavillon neutre couvre la marchandise; 3° la marchandise neutre n'est pas saisissable, même sous pavillon ennemi; 4° les blocus ne sont obligatoires qu'autant qu'ils sont effectifs.

Prépondérance de la France, à la suite du traité de Paris.

16 *Mars*. Naissance du prince impérial. Fondation de l'Orphelinat du Prince Impérial. Immenses travaux dans Paris.

1858. 14 *Janvier*. Attentat d'Orsini.

Expédition de Cochinchine.

1859. *Février*. Question Italienne. Publication de la brochure *Napoléon III et l'Italie*. Le comte de Cavour à Paris. Agitation au delà des Alpes.

29 *Avril*. Invasion de l'Autriche en Piémont.

11 *Mai*. L'Empereur part pour la campagne d'Italie.

20 *Mai*. Combat de Montebello.

4 *Juin*. Victoire de Magenta.

8 *Juin*. L'empereur et le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, entrent à Milan. Chute des gouvernements de l'Italie centrale. Insurrection de la Romagne.

24 *Juin*. Bataille de Solferino. Les Autrichiens rejetés dans le quadrilatère. Les Français passent le Mincio. Venise menacée.

11 *Juillet*. Entrevue des deux empereurs et armistice à Villafranca. L'Autriche cède la Lombardie à Napoléon III qui remet cette province à Victor-Emmanuel. L'influence de l'Autriche détruite en Italie.

16 *Octobre* et 10 *Novembre*. Traités de Zurich entre la France, l'Autriche et la Sardaigne. Stipulation d'une confédération italienne. Les traités de Zurich restent inexécutés, et les assemblées des Etats de l'Italie centrale votent leur annexion au Piémont.

Projet d'un congrès qui ne peut se réunir. Le mouvement unitaire se développe en Italie.

1860. 5 *Janvier*. Lettre de l'empereur au ministre d'Etat annonçant des changements considérables dans le régime économique.

22 *Janvier*. Traité de commerce avec l'Angleterre.

24 *Mars*. Traité de cession de la Savoie et du comté de Nice qui forment trois nouveaux départements.

11 *Mai*. Expédition de Garibaldi en Sicile.

7 *Septembre*. Entrée de Garibaldi à Naples. Invasion des États de l'Église par l'armée piémontaise; elle s'arrête devant le drapeau français protégeant Rome et le patrimoine de Saint-Pierre.

Expédition anglo-française en Chine. Bataille de Palikao. Entrée à Pékin.

24 *Novembre*. Décret augmentant les attributions du Corps législatif. Rétablissement de l'Adresse. Institution des ministres sans portefeuilles.

1861. 29 *Mai*. Suppression de l'*Echelle mobile*.

6 *Juin*. Mort du comte de Cavour.

La France reconnaît le *Royaume d'Italie*, tout en formulant des réserves.

12 *Novembre*. L'Empereur renonce au droit d'ouvrir des crédits extraordinaires dans l'intervalle des séances du Corps Législatif.

Création de lignes régulières de paquebots unissant la France à l'Amérique et aux Indes.

Ouverture des ports du Japon. Stipulation du libre exercice de la religion chrétienne.

Expédition contre l'empire Annamite, (Indo-Chine.)

1862. 5 *Juin*. L'empereur d'Annam Tu-duc est contraint d'accorder la liberté religieuse et de céder à la France les trois grandes provinces de *Saigon*, de *Bien-Loa* et de *Mytho*.

Institutions de crédit: La *Société du Prince impérial* a pour but d'avancer aux ouvriers les sommes nécessaires pour acquérir des outils et les matières premières. Caisse des *Associations Coopératives*.

Encouragements aux entreprises dans lesquelles les ouvriers participent aux bénéfices du patron. 300,000 fr. donnés par l'empereur aux sociétés coopératives de Lyon.

Extension de la société du *Crédit Foncier*.

Expédition du Mexique.—

1863. 17 *Mai*. Prise de Puébla.

10 *Juin*. Prise de Mexico. L'archiduc Maximilien Empereur. L'expédition se terminera en 1867 par la catastrophe de Queretero.

Troisième renouvellement du Corps législatif.

Elections de Paris: MM. Thiers, Berryer, Marie, Jules Simon, Jules Favre. M. Emile Ollivier.

Suppression des ministres sans portefeuille. M. Billault, ministre d'Etat.

13 *Octobre*. Mort de M. Billault. M. Rouher lui succède.

5 *Novembre*. A l'ouverture des Chambres, l'empereur déclare que les traités de 1815 ont cessé d'exister. Il propose un Congrès de souverains, dans le but de prévenir les conflits européens.

1864. 12 *Janvier*. Discours de M. Latour-du-Moulin, réclamant la responsabilité ministérielle, le droit commun pour les délits de presse, le droit d'amendement pour le Corps Législatif et le vote du budget par chapitre.

25 *Mai*. Lois sur les coalitions ayant pour but d'assurer le libre débat des conditions du travail, et de permettre aux ouvriers de discuter le taux des salaires avec les patrons.

15 *Septembre*. Convention avec le roi d'Italie fixant à deux ans le délai dans lequel cessera l'occupation de Rome par nos troupes.

Lois sur la mise en liberté provisoire, sur les chèques, sur l'enseignement secondaire spécial.

Rivalité de la Prusse et de l'Autriche. Question du Danemark.

1866. Continuation des immenses travaux qui transforment Paris. Vaste développement des chemins de fer. Le nombre de kilomètres concédés qui était de 2,000 en 1848, s'élève à 20,000. La dépense effectuée atteint 7 milliards dont 6,528 millions à la charge des compagnies.

Mars-Avril. L'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche devient menaçant; La première veut exclure la seconde de la Confédération germanique. La Prusse s'est assuré le concours de l'Italie. M. de Bismark.

Neutralité armée de la France.

3 *Mai*. Débat solennel au Corps législatif. Discours de M. Thiers.

3 *Juillet*. Bataille de Sadowa. L'existence de l'Autriche est en péril.

5 *Juillet*. Médiation de la France. L'empereur d'Autriche cède la Vénétie à Napoléon III.

23 *Août*. Traité de Prague, entre la Prusse et l'Autriche. Dissolution de la Confédération germanique. Confédération du Nord sous la suprématie de la Prusse. Annexion à la Prusse du Hanovre, de Francfort, etc.

3 *Octobre*. Traité entre l'Autriche et l'Italie.

Napoléon III fait remise de la Vénétie à Victor-Emmanuel.

24 *Mai*. Loi sur les conseils généraux. Essai de décentralisation.

28 *Juillet*. Lettre de l'Empereur annonçant une caisse des *Invalides du travail*, en vue de garantir des pensions viagères aux ouvriers qu'un accident aura mis hors d'état de travailler.

Décembre. Évacuation de Rome par nos troupes aux termes de la convention de 1864.

1867. 19 Janvier. Décret impérial modifiant de nouveau les rapports du corps législatif et du sénat avec le gouvernement. Abandon du décret du 17 février 1852 sur la presse. Annonce de lois sur la liberté de la presse et le droit de réunion.

14 Mars. Sénatus-consulte modifiant l'article 16 de la Constitution. Le sénat acquiesce le droit de discuter les lois et de les renvoyer au Corps législatif.

1er Avril. Ouverture de l'Exposition universelle.

10 Avril. Loi sur l'instruction primaire. (Multiplication des écoles de filles. Autorisation pour les communes de voter quatre centimes en vue d'établir la gratuité; l'enseignement de l'histoire de France déclaré obligatoire.)

15 Avril. Loi sur l'abolition de la contrainte par corps.

Question du duché de Luxembourg.

7 Mai. Conférence de Londres. Le grand-duché neutralisé. La forteresse de Luxembourg évacuée par les Prussiens et démantelée.

10 Juin. Visite des souverains à Paris. Distribution solennelle des récompenses aux exposants.

13 Juin. Loi sur les Sociétés destinée à faciliter les associations ayant pour but le travail.

16 Juin. Cession à la France de trois nouvelles provinces en Cochinchine.

27 Juillet. Loi étendant les attributions des conseils municipaux.

15 Août. Lettre de l'empereur prescrivant l'achèvement de chemins vicinaux en dix années, par le concours des communes et de l'Etat.

18 Août. Entrevue de Napoléon III et de l'Empereur d'Autriche à Salzbourg.

Invasion des états de l'Eglise par Garibaldi et les volontaires italiens.

3 Novembre. Nouvelle expédition de Rome.

13 Novembre. Combat de Mentana. Une partie du corps expéditionnaire français reste à Civita-Vecchia.

5 Décembre. Interpellation au Corps législatif. Déclaration du gouvernement qu'il ne tolérera jamais l'invasion des Etats de l'Eglise.

1868. 1er Janvier. Loi sur l'armée: Au lieu de 7 ans de service, 9 ans dont 5 seulement sous les drapeaux. Garde nationale mobile.

17 Mars. Amendement des 42. Discours de M. Buffet.

11 Mai. Loi sur la presse. Suppression de l'autorisation préalable, et de la juridiction administrative.

6 Juin. Loi sur le droit de réunion.

Création de la caisse spéciale des chemins vicinaux. Subvention de 100 millions en dix ans.

Création de deux caisses d'assurances, l'une en cas de décès, l'autre en cas d'accidents résultant des travaux agricoles et industriels.

1869. Mai-Juin. Elections générales pour le Corps législatif. Agitation et tentative d'émeute dans Paris.

28 Juin. Ouverture d'une session extraordinaire pour la vérification des pouvoirs.

Projet d'interpellation de 116 députés annonçant l'intention de demander au gouvernement "d'associer le pays d'une manière plus efficace à la direction de ses affaires."

12 Juillet. Message de l'Empereur au Corps législatif concernant les déterminations prises par l'Empereur "en conseil."

Changement de Ministère.

13 Juillet. Prorogation de la session extraordinaire, et convocation du sénat.

2 Août. Délibération du sénat sur le projet de sénatus-consulte.

1er Septembre. Discours libéral du Prince Napoléon.

8 Septembre. Sénatus-consulte modifiant la constitution. Responsabilité des ministres qui désormais peuvent être membres du Corps législatif. Droit d'interpellation. Ordres du jour motivés. Droit pour le Corps législatif de nommer son bureau. Vote du budget par chapitres.

Octobre. Plusieurs députés annoncent la résolution de réclamer l'ouverture du Corps législatif pour le 26 Octobre.

Les députés de la gauche déclarent qu'ils ne se trouveront pas au rendez-vous donné par quelques-uns d'entre eux, au Corps législatif, pour le 26 Octobre.

Octobre. La journée se passe dans un calme complet.

La reprise de la session extraordinaire du Corps législatif fixée au 29 Novembre.

16 Novembre. Manifeste de 28 députés de la gauche.

29 Novembre. Réouverture du Corps législatif. Débats de la vérification des pouvoirs.

27 Décembre. Démission des ministres.

L'Empereur écrit à M. Emile Ollivier pour le prier "de désigner les personnes qui peuvent former avec lui un cabinet homogène représentant fidèlement la majorité du Corps législatif, et résolu

d'appliquer dans son esprit comme dans sa lettre le sénatus-consulte du 8 Septembre."

Il s'agit de "faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel."

1870. 2 Janvier. Nouveau ministère, composé de MM. Emile Ollivier, Daru, de Parieu, Buffet, Chevandier de Valdrôme, Segrès, Leboucq, Rigaud de Genouilly, Maurice Richard, Louvet, de Talhouet.

ETIENNE RENOU,

Les Français.

Voyage sur l'Amazone.

LA CHAUMIÈRE D'ESPÉRANZA; PROMENADE DANS LA FORÊT. SITIO ESPAGNOL.

29 Août.—Nous nous sommes aperçus hier que notre abri devient des moins agréables à mesure que le soleil porte dessus, et, puisqu'il faut attendre la nuit pour pêcher, nous nous sommes décidés à traverser le lac et à gagner un "sitio" (c'est le nom que les habitants donnent à leurs plantations) à l'autre bout du lac. Cette fois nous avons trouvé un des meilleurs modèles de la maison indienne. Sur un côté de l'habitation s'étend la galerie ouverte, qui égayait en ce moment les couleurs vives de nos hamacs. Au fond est une grande chambre donnant sur cette galerie par une large porte en paille, ou plutôt en feuilles de palmier, non pas fixée sur des gonds, mais flottante et suspendue comme une natte, et vis-à-vis de laquelle se trouve une fenêtre sans vitre, qu'on ferme à volonté au moyen d'une autre natte en palmier. Pour le moment, cette chambre n'est exclusivement réservée. Sur la façade opposée est une autre salle en forme de veranda, ouverte à tous les vents, la cuisine, je suppose, car voici le grand four fait de boue où l'on grille la farine, les corbeilles pleines de racines de manioc prêtes à être pelées et râpées, puis encore la table raboteuse sur laquelle nous dînerons. Tout à un air de décence et de propreté. Le sol de terre battue est balayé, le terrain qui entoure la maison est net et sans ordures, la petite plantation de cacao et de manioc, où se trouvent aussi quelques cafetiers, est soigneusement tenue. La maison est située sur une petite hauteur qui s'incline doucement vers le lac; juste au-dessous, abrités par les grands arbres du rivage, sont amarrés les "montarias" des Indiens et nos canots.

On nous a fait un affable et doux accueil. Les femmes s'assemblent autour de moi et passent en revue ma toilette, mais sans grossièreté et sans rudesse. La résille qui retient mes cheveux les occupe beaucoup; puis elles touchent mes bigues, ma chaîne de montre, et évidemment, disent-elles la "branca" entre elles. Le soir, après le dîner, je me promène un peu hors de la maison et je jouis de l'étrangeté de cette scène pittoresque. Le mari venait d'arriver de la pêche, et le feu, allumé au dehors, où bouillait le poisson frais pour le souper de la famille, se reflétait sur la figure des femmes et des enfants affairés tout autour, embrasant aussi de chaudes clartés rougeâtres le dessous du toit de feuilles qui abrite la cuisine. De l'autre côté, une lanterne allumée dans un coin du porche jetait une lueur vague et douteuse sur les hamacs et les figures à demi-penchées, tandis que le lac et la forêt s'éclairaient doucement des rayons de la lune.

Malheureusement les moustiques n'ont pas tardé à troubler toute cette poésie, et, comme le sommeil entrecoupé de la nuit précédente ne nous avait laissé que de la fatigue, nous allâmes nous reposer. Sous une excellente moustiquière, je dormis parfaitement, d'un sommeil calme et bienfaisant; mais tout le monde n'avait pas songé à se pourvoir de l'indispensable complément du hamac; plus d'un parmi nos compagnons passa une nuit misérable, en pâture aux hordes voraces et bourdonnantes des moustiques. Il était déjà grand jour quand je fus éveillée par les femmes de la maison qui m'apportaient, avec leurs souhaits du matin, un charmant bouquet de roses et de jasmins cueillis aux arbustes du voisinage. Après une aussi aimable attention je ne pouvais leur refuser le plaisir d'assister à ma toilette, encore moins leur défendre d'ouvrir ma valise et d'en tirer un à un tous les objets.

La pêche de nuit n'a pas été heureuse, mais, ce matin, des pêcheurs ont apporté assez d'espèces nouvelles pour donner à M. Agassiz et au dessinateur, de l'occupation pendant plusieurs heures; nous nous résignons donc sans peine à passer encore une nuit sous ce toit hospitalier. Je dois dire que ces mœurs primitives des Indiens de la meilleure classe, dans l'Amazonie, ont beaucoup plus d'attrait que la vie soi-disant civilisée des établissements de la race européenne. J'imagine difficilement quelque chose de plus plat, de plus triste et de plus décourageant que la vie dans les petites cités amazoniennes, avec tout le formalisme et les conventions de la civilisation, sans aucune de ses grâces.

Dans la matinée, mes amies indiennes m'ont montré la manière de préparer le manioc. Cette plante est d'une inestimable valeur pour ces pauvres gens; elle leur donne la farine—sorte de féculé grossière qui remplace pour eux le pain,—le *tapiooca* et encore une sorte de jus fermenté qu'ils appellent le *tuépi*, présent d'un prix douteux puisqu'il leur fournit le poison de l'ivresse. Après avoir été pelés, les tubercules de manioc sont râclés sur une râpe grossière. On obtient ainsi une sorte de pâte humide qu'on bourre dans des tubes en paille, élastiques, faits avec les fibres tréssées du palmier *Jacitara* (*Desmonchus*). Lorsque ces tubes, à chaque extrémité desquels il y a toujours une anse, sont remplis, l'Indienne les suspend à une branche d'arbre; elle passe ensuite dans l'anse inférieure une sorte gaule dont elle fixe un bout dans un trou pratiqué au tronc de l'arbre. S'asseyant alors sur l'extrémité libre du bâton, elle pèse de tout son poids et détermine ainsi l'allongement du cylindre élastique qui s'étire à l'excès d'une extrémité à l'autre. La pâte se trouve fortement pressée et le jus s'échappant vient couler dans un vase placé au-dessous. Ce suc est d'abord vénéneux, mais, après fermentation, il devient assez inoffensif pour servir de boisson: c'est le *tuépi*. Pour faire le *tapiooca*, on mélange le manioc râpé avec de l'eau et on les comprime sur un sas. Le liquide qui s'écoule est abandonné à lui-même; il s'y forme vite un dépôt, semblable à de l'amidon qu'on laisse durcir et dont on fait ensuite une espèce de soupe; c'est le mets favori des Indiens.

30 août.—A mesure que le temps se passe, nous devenons plus familiers avec nos rustiques amis, et nous commençons à comprendre les relations qu'il y a entre eux. Le nom de notre hôte est *Laudigari* (j'écris le mot comme il sonne à l'oreille), et celui de sa femme *Esperança*. L'homme, comme tous les Indiens des bords de l'Amazonie, est pêcheur et, à l'exception des soins que réclame son petit domaine, il n'a d'autre occupation que la pêche. Jamais on ne voit l'Indien travailler dans l'intérieur de la maison; il ne porte ni l'eau ni le bois, et ne touche pas même aux fardeaux les plus lourds. Or, comme la pêche n'a lieu que dans certaines saisons, il en prend très à son aise la plupart du temps. Au contraire, les femmes sont fort laborieuses, à ce qu'on assure, et certainement celles que nous avons sous les yeux justifient parfaitement cette bonne opinion. *Esperança* est constamment occupée, soit au ménage, soit ailleurs. Elle râpe le manioc, sèche la farine, presse le tabac, fait la cuisine, balaye les chambres. Les enfants sont actifs et obéissants; les plus âgés se rendent utiles en allant chercher de l'eau au lac, en lavant le manioc ou en soignant les plus petits. On ne peut pas dire qu'*Esperança* soit jolie, mais elle a le sourire gracieux, et sa voix remarquablement douce a une sorte d'intonation enfantine tout-à-fait touchante. Quand, le travail achevé, elle a mis sous sa jupe foncee la chemise blanche un peu lâche d'où s'échappent ses épaules brunes, et glissé dans sa chevelure de jais une rose ou une branche de jasmin, l'aspect de toute sa personne ne manque pas de réduction. Il faut toutefois convenir que la pipe, qu'elle a l'habitude de fumer le soir, nuit généralement à l'effet général. Le mari paraît un peu sombre, mais rit de bon cœur à l'occasion, et la bonne humeur qu'il témoigne, en savourant le verre de *caçaca* (1) qu'on lui donne chaque fois qu'il apporte un spécimen nouveau, montre qu'il y a dans son caractère un certain côté gai. Il s'amuse beaucoup de la valeur attachée par M. Agassiz aux pois-

sons, surtout aux très-petits qui, pour lui, ne sont bons qu'à jeter. L'autre couple que nous avons vu à notre arrivée était probablement une famille voisine, venue pour aider à faire le manioc. Ils étaient à la maison depuis le matin seulement et sont repartis le soir du même jour. L'homme s'appelle *Pedro Manoel* et sa compagne *Michelina*; le mari est un grand gaillard à la taille élégante dont l'occupation principale est de prendre des attitudes pittoresques en contemplant sa femme, au reste assez jolie, qui trotte par la maison, très-affairée à râper le manioc, à en exprimer le jus, à le passer au tamis, sans toutefois abandonner le tout petit enfant qui est posé à califourchon sur ses hanches; c'est, chez les Indiennes, la manière habituelle de porter leurs marionnes. Par moments, *Pedro Manoel* se décide à travailler aux collections. Hier il apporta à M. Agassiz quelques spécimens jugés de grande valeur et reçut en récompense un poulet. Grande fut sa joie et grande fut aussi sa surprise; mais peut-être bien s'y mêlait-il un peu de mépris pour l'homme capable de donner un poulet en échange de quelques poissons bons tout au plus à être rejetés à la rivière.

Le soir de ce même jour, je parvins, non sans peine, à décider *Laudigari* à nous jouer quelque chose sur une viole grossière, instrument favori des gens de l'intérieur et l'orchestre ordinaire de leurs fêtes. Le musicien une fois bien en train, nous sollicitâmes *Esperança* et *Michelina* de nous montrer quelques-unes de leurs danses. Elles s'en défendirent longtemps, mais enfin, avec un embarras dû sans doute à ce premier éveil de la dignité que le contact de la civilisation provoque, chacune d'elles donna la main à un de nos marinières et la danse commença. Elle était d'un caractère tout particulier et si languissante qu'à peine mérite-elle ce nom. Le corps ne fait presque aucun mouvement, les bras levés et fléchis sont roides et immobiles, les doigts claquent comme des castagnettes en accompagnant la musique et l'on dirait des statues glissant de place en place plutôt que des danseurs. Les femmes surtout produisent cette impression, car elles se meuvent encore moins que les hommes. Un de ces marinières était Bolivien; c'était un homme aux formes élégantes et à la physionomie originale, dont le costume bizarre ajoutait encore à l'étrangeté de ses mouvements. Les Indiens de Bolivie portent une sorte de dalmatique; à moi je ne connais aucune autre expression qui puisse donner une idée exacte de ce long et dur vêtement de cotonnade à côtes. Il se compose de deux pièces, assemblées sur les épaules avec une ouverture pour passer la tête, qui pendent l'une par devant, l'autre par derrière; elles sont serrées à la ceinture et ouvertes sur les côtés de manière à laisser toute liberté aux bras et aux jambes. Les plis roides de cette lourde draperie blanche donnaient alors à notre Bolivien l'air d'une figure de pierre se déplaçant avec lenteur.

Quand ce fut terminé, vint mon tour d'être priée par *Esperança* et ses amis de montrer "la danse de mon pays." Je m'exécutai de bonne grâce, et prenant le bras de notre jeune ami R... je fis quelques tours de valse, à leur très-grande joie. Il me semblait faire un songe étrange: avec nous tournoyaient le feu clair et ses reflets tremblotants sur le chambranle du porche, l'intérieur pittoresque illuminé en plein, et les figures émerveillées des Indiennes. Pressées autour de nous, elles criaient de temps en temps pour nous encourager:—"Muito bonito, minha branca! muito bonito!" ("Très-joli, ma blanche! très-joli!") Les divertissements se prolongèrent fort tard, car longtemps après que je fus couchée dans mon hamac, j'entendis encore dans un demi-sommeil les sons plaintifs de la viole, mêlés aux notes mélancoliques d'une sorte d'engoulement qui chante dans les bois pendant toute la nuit.

Ce matin la forêt s'emplit du bruit que font les singes hurlleurs; les hurlements paraissent provenir d'une troupe nombreuse et peu éloignée, mais on nous a assuré que la bande est au plus épais du bois et disparaîtrait à la moindre approche.

29 septembre.—Un des grands charmes de notre séjour à Teffé, c'est que nous avons, tout à portée, de ravissantes promenades.

(1) Sorte de tiffin extrait de la canne à sucre et qui exhale une légère odeur empyreumatique. (N. du T.)

Mon plaisir le plus vif est de faire, de grand matin, une course à la forêt qui domine le village. C'est quelque chose d'admirable que de voir, de cette élévation, le soleil se lever sur les maisonnettes qui sont à nos pieds, sur le lac pittoresquement découpé, sur les petits canaux qui le prolongent, et, à l'arrière-plan, sur les grandes forêts de la rive opposée. De notre observatoire, un petit sentier qui se déroule à travers les buissons conduit à un magnifique bois, épais et sombre. Là on peut errer au gré de son caprice, car il y a comme un dédale de petits chemins pratiqués par les Indiens à travers les arbres. Et comment n'être pas tenté par la fraîcheur ombreuse, par la senteur des mousses et des fougères, par le parfum des fleurs ? Le bois est plein de vie et de bruits ; le bourdonnement des insectes, le cri aigre des sauterelles, le caquetage des perroquets, les voix inquiètes des singes, tout cela fait parler la forêt. Il faut que ces derniers animaux soient bien difficiles à approcher, car je les entends souvent et je n'ai pas encore pu les apercevoir ; cependant, M. Hunnewell m'a raconté que, chassant l'autre jour dans ce même bois, il en rencontra une famille, dont les membres, blancs et de petites taille, assis sur une branche d'arbre, causaient avec beaucoup d'animation. Un des sentiers les plus jolis, que ma promenade quotidienne m'a rendu familier, conduit, de l'autre côté d'un igarapé (2), à une maison ou plutôt à un hangar couvert en feuilles de palmier, situé en pleine forêt et où se travaille le manioc. Sous cet abri sont quatre grands fours en argile sur lesquels reposent de grands bassins rangés jusqu'au faite, des pétrins, des tamis et tous les appareils nécessaires aux diverses manipulations de la précieuse racine. Un de ces ustensiles est caractéristique ; c'est une large écaille de tortue, comme on en peut voir dans toutes les cuisines où elles tiennent lieu des vases, des bols, etc. Je suppose que ce petit établissement sert à un certain nombre de familles, car je ne manque pas, chaque matin, de rencontrer des troupes d'Indiens qui s'y rendent ; les femmes portent sur le dos ces corbeilles profondes, assez semblables aux hottes des Suisses, qui est fixée à leur front par une tresse en paille, tandis que sur leurs hanches se tiennent à califourchon les petits enfants de manière qu'elles aient constamment les mains libres. Elles m'adressent toujours un salut cordial et s'arrêtent pour regarder les plantes et les fleurs dont je suis habituellement chargée.

Si les promenades du matin sont délicieuses, non moins charmantes sont les flâneries du soir, sur la plage, en face de la maison. Le soleil couchant rougit les eaux du lac et du fleuve, et rien n'interrompt la calme uniformité du rivage, si ce n'est, çà et là, une famille indienne assise sur le sable, autour du feu où cuit le repas du soir. En nous promenant l'autre jour, le major Coutinho et moi, nous nous sommes approchés d'un de ces groupes. C'était une famille venue de l'autre côté du lac pour vendre un petit chargement de poissons et de tortues. Le soir, quand les pêcheurs sont parvenus à se défaire de leur petite cargaison, ils allument un grand feu au bord de l'eau, soupent de poisson salé grillé sur la braise, de farine et de quelques noix d'une espèce de palmier (*Atalea*) ; après quoi ils vont dormir dans leurs canots. Nous nous assîmes à côté des inconnus, et, pour n'avoir pas l'air de n'être mus que par la curiosité, nous acceptâmes leurs noix et leur farine ; ils furent bientôt très-sociables. Je suis toujours étonnée de l'affabilité ingénue de ces gens si différents de nos Indiens du nord, sombres et farouches, qui ne veulent pas causer avec l'étranger. Mais la cordialité de leur accueil dépend beaucoup de la façon dont on les aborde. Le major Coutinho, qui a passé des années parmi les indigènes, a de leur caractère une connaissance parfaite, et il apporte un tact remarquable dans ses relations avec eux. Il parle d'ailleurs un peu leur langue, chose importante, car beaucoup ne connaissent que la "*lingua geral*." C'était justement le cas de la plupart des membres de la famille avec laquelle nous liâmes connaissance l'autre soir. Quelques-uns pourtant parlaient le portugais assez couramment ; ils nous racontèrent leur vie dans la forêt, comment ils avaient vendu le poisson

et les tortues, et nous invitèrent à aller les voir à leur *sítio*. Ils nous présentèrent aussi une de leurs jeunes filles qui, disaient-ils, n'avait point été baptisée, et pour laquelle ils semblaient désireux d'accomplir ce rite sacramentel ; le major Coutinho promit d'en parler au curé. Autant que nous avons pu nous renseigner, la population blanche fait bien peu de chose pour civiliser les Indiens ; elle se borne à les initier à quelques pratiques extérieures de religion. C'est toujours la vieille et triste histoire de l'oppression, qui semble devoir durer tant que la couleur de la peau différera, et aboutit fatalement à la dégradation des deux races : duplicité et licence de la part du blanc.

4 octobre.—Notre voisin et propriétaire, le major Estoiano, nous a proposé une petite excursion à son *sítio*, et samedi matin, à quatre heures, nous sommes partis, M. Agassiz et moi, avec lui et M. Coutinho. Ce *sítio* n'est qu'une grossière maisonnette indienne située sur la rive opposée du Solimoens, où notre voisin et sa famille vont à l'occasion surveiller la salaison et le séchage du poisson qui constituent la grande industrie du pays. Il avait plu à torrents pendant toute la nuit précédente, mais quand notre canot prit le large, les étoiles brillaient au ciel et la matinée était fraîche et agréable. Il faisait déjà grand jour quand nous sortîmes du lac Tefé, et, lorsque nous parvîmes au Solimoens, nous commençâmes à sentir qu'il était l'heure du déjeuner. Rien de plaisant comme ces repas improvisés. Le café a meilleur goût quand vous l'avez préparé vous-même, installant la cafetière sur le toit de paille du canot, puisant l'eau au fleuve le long du bord et surveillant la bouilloire ; ce serait le comble de l'ennui si vous étiez chez vous, ayant sous la main toutes les objets nécessaires ; mais ici, l'aiguillon de la difficulté, l'excitation du voyage rendent la chose amusante et donnent un relief inaccoutumé aux soins les plus vulgaires. Quand nous eûmes achevé la tasse de café chaud où trempait un biscuit de manioc, comme nous étions fatigués d'être assis, nous sautâmes à terre sur une large plage que nous côtoyions depuis longtemps. Il y a beaucoup à apprendre le long de ces plages de l'Amazone ; elles sont fréquentées par toute sorte d'animaux, et un grand nombre y viennent déposer leurs œufs. On y trouve à chaque pas les traces du capivard à côté de celles de l'alligator ou de la tortue. C'est là que pondent non-seulement les deux derniers, mais encore plusieurs espèces de poissons et d'oiseaux auxquels la vase ou le sable tient lieu de nid. Rien de curieux comme de voir avec quel tact l'Indien sait découvrir les nids des tortues. Il va, d'un pas rapide et d'une allure inquiète, comme s'il avait une sorte d'instinct au bout des orteils. Pose-t-il le pied sur une bonne place, bien qu'il n'y ait absolument aucun signe extérieur visible, il ne s'y trompe pas et s'y arrête court ; alors, creusant le sol, il déniche les œufs qui sont en général à huit ou dix pouces de profondeur. On voit aussi sur la vase des dépressions assez profondes, arrondies, où les pêcheurs prétendent que les raies viennent dormir. Il est positif que ces creux ont la forme et la dimension d'une raie, et l'on pourrait croire que d'aussi singulières empreintes n'ont pu, en effet, être produites que par ces poissons. La végétation n'est pas moins curieuse. Dans la saison des pluies, la rive à cette heure découverte est, jusqu'à un demi-mille de distance, entièrement sous l'eau ; le fleuve déborde non-seulement sur la lisière de la forêt, mais pénètre très-loin dans l'intérieur. A l'époque où nous sommes, elle est formée d'abord par la plage, puis par une large bande de hautes herbes derrière laquelle apparaissent les petits arbustes, les arbres rabougris et enfin, de gradation en gradation, la pleine forêt. Pendant cette saison sèche, le monde végétal fait effort pour recouvrir le terrain que lui ont fait perdre les pluies et l'inondation. On voit le petit imbàu la (*ecrophia*) et une sorte de petite saule (*salix humboldiana*), la seule plante à nous familière, s'élever au dessus du sol et envahir le sable jusqu'au bord du fleuve, en attendant qu'ils deviennent de nouveau la proie des eaux lors de la crue prochaine.

Tandis que nous nous promenions, les bateliers avaient jeté leurs filets, et, s'ils n'eurent point le merveilleux succès de l'autre jour, ils amènerent à terre non-seulement de quoi fournir largement à notre déjeuner, mais encore un grand nombre de spéci-

(2) Mot à mot *sentier du canot*. C'est ainsi que les Indiens désignent les rivières étroites et profondes qui circulent en grand nombre dans les forêts de l'Amazone.

mens intéressants. Vers onze heures, nous sortîmes du Solimoens pour pénétrer dans un petit canal, sur le bord duquel est située la scierie de M. Estolano ; au bout de quelques minutes, nous nous trouvions au pied d'un joli débarcadère, puis nous montions les marches grossières qui conduisent à la maison. Sous ce climat, le plus simple hangar sert d'habitation. Une maison n'est, en réalité, qu'une sorte de vaste porche, et cela n'en fait pas moins une charmante, fraîche et pittoresque demeure. Un toit de feuilles de palmier met à l'abri de la pluie et protège contre le soleil ; il recouvre une vaste et haute salle où la famille se retire aux heures les plus chaudes de la journée, quand le soleil est par trop brûlant ; tout le reste est toit ou plate-forme. Celle-ci est considérablement plus large que l'espace couvert ; elle déborde d'un côté et se prolonge en un vaste plancher où l'on étale le poisson pour qu'il sèche. Le tout est élevé sur pilotis à environ huit pieds au-dessus du sol, afin de se trouver hors de l'atteinte des crues dans la saison pluvieuse. En face de la maison, juste au bord de la rive, sont plusieurs larges hangars en paille qui servent de cuisine ou d'habitation aux nègres et aux Indiens employés à la préparation du poisson. Je trouvai dans une de ces cases plusieurs Indiennes qui paraissaient fort malades, et j'appris qu'elles étaient là depuis deux mois, en proie à la fièvre intermittente. Cette terrible affection les avait réduites à l'état de vrais squelettes. Au dire du major Coutinho, la triste condition de ces pauvres femmes provenait sans doute de l'habitude, ordinaire à leur race, de manger de l'argile ou de la terre ; les malheureux ne savent pas résister à cet appétit maladif. Ces misérables créatures paraissaient tout à fait sauvages ; elles étaient venues de la forêt et ne savaient pas un mot de portugais. Couchées dans des hamacs, ou bien étendues sur le sol, nues pour la plupart, elles poussaient des gémissements, comme en proie à une profonde souffrance.

Nous fûmes accueillis avec beaucoup d'affabilité par les dames de la famille, qui nous avaient précédés d'un jour. On nous offrit de suite un hamac pour nous reposer, car c'est, dans ce pays, le premier acte de l'hospitalité envers quelqu'un qui vient d'un peu loin. Nous fîmes ensuite un excellent déjeuner avec le poisson de notre pêche qu'on accommoda de toutes les façons, grillé, frit, bouilli. Le repas n'en fut pas moins bon pour être pris par terre, et, "comme à la campagne," on mit la nappe sur le plancher recouvert déjà par un de ces larges paillasons en feuilles de palmier, qu'on est certain de trouver dans toutes les maisons, tapisant le pavé de briques et garnissant les hamacs. Après le déjeuner, la chaleur devint tellement intense que force nous fut de nous reposer à l'ombre. Seul, M. Agasiz, qui travaille à toute heure quand il a des spécimens à sa disposition, mit le temps à profit en préparant des squelettes de tous les poissons trop volumineux pour être conservés dans l'alcool. Vers le soir, il y eut un peu de fraîcheur ; nous allâmes visiter la plantation de bananiers, près de la case, et nous nous assîmes, non loin de la rive, sous un énorme calebassier qui donne une ombre épaisse, tant à cause de son luxuriant feuillage que parce que ses branches sont couvertes de parasites ; une mousse sombre et veloutée cache l'écorce de l'arbre et forme un contraste tranché avec la couleur vert pâle des fruits lustrés dont le vernis ressort ainsi avec plus de vigueur. Je dis un calebassier, simplement à cause de l'usage auquel les fruits de cet arbre sont employés ; ici cela s'appelle une "cuieira" (*crecentaria cajeput*) et le vase que l'on fait avec le fruit est une "cuia". Ce fruit est de forme sphérique, d'un vert brillant et d'un beau poli ; la grosseur en varie depuis celle de la pomme jusqu'à celle d'un melon volumineux. L'intérieur est rempli d'une pulpe molle et blanchâtre qu'on en retire facilement en coupant la "cuia" par la moitié ; on laisse ensuite sécher l'écorce et l'on fabrique de cette façon de charmantes coupes et des vases de différente grandeur. Les Indiens les ornent de peintures avec une très-grande habileté, car ils possèdent l'art de préparer un grand

nombre de couleurs brillantes. C'est un talent qu'on a depuis longtemps remarqué chez eux ; déjà dans le récit du voyage que Francisco Orellana (1) fit sur l'Amazone en 1511, on lit : "Les deux Pères qui faisaient partie de l'expédition disent avoir été frappés, dans ce voyage, de l'intelligence et de l'industrie de ce peuple (les Indiens) ; elles éclatent toutes deux dans de petits ouvrages de sculpture peints des couleurs les plus brillantes." C'est en mêlant à une espèce d'argile particulière le suc de plusieurs plantes tinctoriales que ces couleurs sont préparées. Dans une maison amazonienne, on ne voit guère sur la table d'autres ustensiles que ceux fabriqués par les Indiens avec les "cuias" enjolivées de mille façons.

J'aurais bien voulu étendre ma promenade jusqu'au sein des grands bois environnants ; mais la forêt impose ici le supplice de Tantale : autant elle est attrayante, autant elle est impénétrable. Les dames me dirent qu'il n'y a pas un seul sentier ouvert dans le voisinage de la maison.

Le lendemain, de bonne heure, nous partîmes en canot pour la chasse au poisson. Je dis à dessein la *chasse*, car c'est avec la flèche et la javeline que l'on prend l'animal et non avec l'hameçon ou le filet. Les Indiens ont une adresse étonnante pour tirer à l'arc les gros poissons ou pour harponner avec la lance les monstres du fleuve, tels que le *Piraï-boi* (vache marine), lamantin ou dugon. Notre petite troupe se divisa en deux ; une partie prit place dans une grande embarcation pour aller traîner la sentie dans un lac de la forêt, tandis que le reste des pêcheurs montèrent un petit canot léger afin de pouvoir approcher de plus près les grosses pièces. Nous filâmes tout le long d'un charmant igarapé et, pour la première fois, je vis des singes sur les arbres, au bord de l'eau. Quand on arrive dans l'Amazone, on s'imagine qu'on va voir ces animaux dans la forêt aussi fréquemment que chez nous les écureuils ; mais, bien qu'ils y soient fort nombreux, il est bien rare qu'on parvienne à les voir de près, tant leur timidité est grande.

Notre promenade sur l'eau dura environ une heure, après quoi nous sautâmes à terre sur une sorte de petit promontoire, et nous entrâmes dans le bois. Les hommes marchaient devant, frayant au couteau le chemin, coupant les branches, écartant les parasites, déplaçant les troncs renversés qui obstruaient le sentier. Je fus étonné de la vigueur avec laquelle dona Maria, la belle-mère de notre hôte, ouvrait son chemin dans ce fouillis de végétation, aidait à rendre libre le passage, et abattait les branches avec son grand couteau. Dans ce pays si chaud, les femmes semblent devoir être indolentes et nonchalantes, et il en est bien ainsi dans les villes où elles ont des habitudes de mollesse, inconnues des femmes de nos contrées ; mais dans l'Amazone supérieur, celles qui ont été élevées à la campagne, au milieu des Indiens, sont souvent fort énergiques ; elles mettent la main à la rame et au filet aussi vaillamment que l'homme lui-même. Nous arrivâmes très-vite au bord d'un lac intérieur, ou, comme disent les Indiens, d'une "agoa redonda" (eau ronde). Les noms indiens sont souvent très-significatifs. J'ai déjà donné la traduction du mot *igarapé*—sentier de la pirogue ;— pour en indiquer plus exactement la largeur, on y ajoute les syllabes *assu* (grand) ou *mirim* (petit) ; mais large ou étroit, un igarapé est toujours un canal en communication avec le fleuve et se terminant en cul-de-sac. Quand un canal se rattache à la fois aux eaux supérieures et aux eaux inférieures, ou conduit d'une rivière dans une autre, l'Indien lui donne un autre nom, celui de *paraná*, qui veut dire rivière, et dont il fait de la même manière *paraná-assu* et *paraná mirim*. *Paraná-assu*, la grosse rivière, désigne aussi la mer. Un nom plus significatif encore pour désigner un canal entre deux rivières est le mot portugais "suro" littéralement un trou.

Le lac était entouré d'une bordure de longues herbes, semblables à des roseaux, et quand nous approchâmes, des milliers d'oiseaux aquatiques au blanc plumage en sortirent à grand bruit et formèrent un large nuage au-dessus de nos têtes. Arrivés près du bord, nous cessâmes de nous étonner de ce grand rassemblement : l'eau était couverte d'écrevisses, qu'on aurait pu puiser à

(1) C'est Francisco Orellana qui découvrit l'Amazone. Il y pénétra par le Napo, affluent supérieur de la rive gauche. (N. du T.)

pleins seaux. Les bateliers s'empressèrent de traîner le filet, et jamais M. Agassiz ne fit, dans un lac ou dans un étang, une collection aussi précieuse que celle des poissons des bois qu'il a recueillie. Parmi eux, s'est trouvé un individu à long bec, de la famille des Goniodontes, qui ressemble au premier aspect à notre *Syngnathus* commun, mais qui se rapproche en réalité beaucoup de l'*Acestra*. Ce poisson a pour M. Agassiz un intérêt tout spécial ; il jette en effet un jour nouveau sur certaines recherches commencées par lui dans sa jeunesse. Ce spécimen confirme une classification d'après laquelle il rangeait le *Syngnathus* avec les Lépidostées et les Esturgeons. Cette association fut repoussée par les ichtyologistes de l'époque, et elle est encore rejetée aujourd'hui par la plupart des naturalistes. Sans fausse modestie, il est impossible de ne pas éprouver un certain plaisir quand on voit l'expérience des années postérieures confirmer les prévisions de la jeunesse et prouver que, loin d'être de simples conjectures, celles-ci étaient réellement fondées sur la perception des rapports véritables entre les faits.

Je me fatiguai bientôt de rester au soleil à regarder pêcher, et je rentrai dans la forêt : déjà la cafetière chantait sur le feu et je trouvai charmant de déjeuner à l'ombre des grands arbres, assise sur un tronc renversé que recouvrait la mousse. A leur tour, les pêcheurs revinrent du lac et nous rebroussâmes chemin vers les canots avec une pleine charge de poissons. Les hommes se réunirent dans une des petites *montaria* et emportèrent leur butin à la maison ; les dames prirent place dans le grand canot. C'était un dimanche, et je songeai à l'étrangeté de ma situation. A cette heure, toutes les cloches sonnaient à Boston et la foule s'en allait aux églises, sous ce ciel clair et brillant que les beaux jours d'octobre donnent à la Nouvelle-Angleterre ; moi, cependant, je descendais doucement le cours du calme igarapé, assise dans une pirogue, au milieu d'Indiens à demi-nus qui agitaient leurs pagaies suivant le rythme monotone d'une chanson barbare. C'est dans les excursions de ce genre qu'on se rend compte de la fascination exercée sur un peuple où la civilisation n'est encore qu'une ébauche, par ce genre de vie où les sensations sont d'une puissance extrême sans que rien éveille l'intelligence. Debout dès le matin, à la pêche ou à la chasse bien avant l'aube, l'Amazorien rentre au milieu du jour, s'étend dans son hamac, fume tant que dure la chaleur, puis se lève pour faire cuire le poisson, et, à moins d'être malade, ne connaît ni le besoin ni l'inquiétude.

Nous arrivâmes à la maison vers midi pour faire un second repas plus substantiel que le léger déjeuner pris dans la forêt, et ce n'était point de trop après notre longue promenade sur l'eau. Dans le cours de la journée, on nous apporta deux *peixes-bois* (lamantins), un *botô* (marsouin) et quelques gros spécimens de *pirarucù* (*Sudis*). Tous étaient trop volumineux pour qu'on pût les conserver dans l'alcool, surtout quand il est si difficile et si coûteux de se procurer cette liqueur ; M. Agassiz en fit donc des squelettes et garda les peaux de lamantins pour les montrer à Cambridge. On lui a apporté aussi un nouveau genre de la famille des Siluroïdes ; c'est un poisson d'une brillante couleur jaune serin, pesant une dizaine de livres et qu'on appelle ici le *Pacamum*.

Le soir, rien n'est ravissant comme le *sítio*. Après le dîner, quand l'immanquable *Boê Noite* ! souhait sacramentel exprimé à la chute du jour, a été échangé, chaque natte en feuilles de palmier étendue sur la plate-forme est occupée par un groupe particulier. Là, ce sont des Indiens ou des nègres ; là, des enfants ; ailleurs, les membres de la famille ou leurs hôtes. Au centre se voit d'habitude le major Coutinho, qui passe pour spécialement habile dans l'art de faire le café et qui, généralement, occupe une natte à lui tout seul ; à la lueur de la lampe à alcool dont le vent fait trembloter la flamme bleuâtre, il ressemble assez bien à quelque magicien du bon vieux temps brassant un philtre surnaturel. De petites coupes bien creuses remplies d'huile, pareilles aux lampes antiques, laissent pendre sur leur bord une mèche au lignon fumeux ; placées ça et là sur le sol, elles répandent sur l'intérieur du porche une lumière douteuse et vacillante.

Le lundi matin, nous avons quitté le *sítio* et nous sommes ren-

trés à Tefé, où M. Agassiz a eu le plaisir de trouver dans l'état le plus parfait toutes les collections, celles qu'il avait expédiées de la forêt et celle qu'il apportait avec lui.—AGASSIZ, *Voyage au Brésil*.

EDUCATION.

L'Enseignement des Sciences à l'Étranger.

Lecture faite à la Conférence annuelle du 28 Novembre 1870 à l'Université McGill de Montréal, par M. J. W. Dawson L. L. D. F. R. S., Principal et Vice-Chancelier de l'Université McGill.

Tous ceux qui lisent savent que de nos jours il n'y a pas de sujet plus souvent traité et plus souvent discuté que celui dont je vais vous entretenir. On ne saurait ignorer non plus qu'une des questions les plus importantes, non seulement pour ceux qui se livrent à l'enseignement, mais encore pour les hommes d'affaires et les hommes d'état des pays civilisés, c'est la manière la plus efficace et la plus pratique d'appliquer les sciences aux arts usuels, de répandre, aussi largement que possible, l'enseignement des sciences parmi les masses, et de perfectionner cet enseignement en vue de ceux qui doivent occuper une position éminente dans la société, soit par des recherches scientifiques, soit par la direction de grandes entreprises.

Depuis le jour où j'ai eu l'honneur de m'adresser pour la première fois à un auditoire canadien jusqu'à cette heure, je n'ai cessé, en tout temps et en tous lieux, d'attirer l'attention des amis de l'éducation sur ce sujet comme étant un de ceux dont le besoin se faisait le plus vivement sentir dans ce pays ; ces dernières années surtout, voyant que, sous ce rapport, nous nous laissons tous les jours de plus en plus distancer par les autres pays, j'ai travaillé à recueillir toutes les informations possibles sur l'état de l'enseignement scientifique à l'étranger, afin d'en faire part au public à la première occasion favorable, et d'y attirer sa sérieuse considération.

NOTES SUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DANS LA GRANDE-BRETAGNE.

Lors de mon dernier voyage au Royaume-Uni, j'avais cet objet particulièrement en vue, et j'ai remarqué que tous les hommes instruits en étaient profondément préoccupés ; c'était aussi un sujet d'actualité et de sérieuse discussion dans toutes les réunions où l'on parlait d'éducation. De récentes expositions venaient de prouver aux anglais leur infériorité croissante à côté d'autres nations plus éclairées, au point de vue des manufactures et des arts d'une haute importance ; tous les esprits étaient encore sous la pénible impression de cette défaite. On dirigeait donc tous ses efforts vers l'amélioration de l'enseignement des sciences dans les écoles où cet enseignement était déjà établi, et on érigeait un grand nombre d'établissements scolaires uniquement dans ce but. On eut recours en cette circonstance à l'expédient ordinaire du peuple anglais dans toutes les questions difficiles d'intérêt national : on demanda l'établissement d'une Commission Royale d'Enquêtes, tandis que d'un autre côté la Commission déjà établie dans le but d'améliorer les écoles subventionnées s'occupait activement de la question de l'enseignement des sciences. Inutile de dire que tout cela était plein d'intérêt pour moi et que je profitai largement de toutes les occasions qui se présentèrent pour visiter les écoles des sciences pratiques et pour m'initier aux différentes vues de tous ceux qui les dirigeaient. Ces messieurs, de leur côté, mûs par ce véritable esprit de fraternité qui caractérise les amis des sciences, se mirent entièrement à ma disposition dans le but de me fournir les renseignements qui pourraient m'être utiles. Ces connaissances acquises je veux en faire part à cet auditoire en en tirant les déductions pratiquement applicables à notre condition. Malgré mon désir de vous faire connaître toutes mes impressions à cet égard, je sens que le sujet est trop vaste pour être discuté dans l'espace d'une heure ; et je ne puis qu'en présenter une simple ébauche, à moins que je ne me borne à

parler des institutions qui me paraissent les plus instructives en ce qui nous concerne. Je donnerai donc d'abord la définition de ce que j'entends dire par éducation scientifique; je ferai connaître ensuite quelques unes des écoles scientifiques, soit en Angleterre, soit ailleurs, et je terminerai par quelques conclusions pratiques pour nous-mêmes sur ce sujet.

QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION SCIENTIFIQUE.

Dans cet entretien sur les sciences, je désiro donc n'appeler votre attention que sur celles qu'on appelle sciences physiques, c'est à dire qui se rapportent aux choses matérielles. Dans cette grande division des sciences nous reconnaitrons trois subdivisions, qui, bien que se fondant l'une dans l'autre, sont cependant distinctes par la différence d'études que chacune d'elles nécessite.

1^o Les sciences mathématiques, ou celles dont les démonstrations mathématiques ou les calculs forment la base principale, l'astronomie par exemple. 2^o Les sciences expérimentales, telles que la chimie et différentes branches de l'histoire naturelle. 3^o Les sciences d'observations, telles que la zoologie, la botanique et la géologie. Chacune de ces différentes sciences doit être apprise, et pratiquée suivant sa propre méthode, sinon, c'est peine perdue d'essayer à l'apprendre, et encore bien plus de vouloir l'enseigner aux autres. Ce n'est donc pas se livrer à l'étude des sciences, que de se munir d'un traité élémentaire sur n'importe quelle science naturelle, et de l'étudier sans faire aucun travail ni voir aucun exemple pratique; et la raison pour laquelle plusieurs instituteurs regardent l'enseignement des sciences comme une branche à peu près inutile de l'éducation, c'est qu'ils ne possèdent pas à fond la véritable manière d'enseigner les sciences. Apprises seulement dans les livres, l'histoire naturelle et toutes les autres sciences expérimentales ne peuvent être considérées que comme de très médiocres études de mots techniques, et je ne suis pas surpris de voir que ceux qui ne connaissent ces sciences que de cette manière en aient une opinion si peu favorable. Pour qu'elles lui soient utiles un jour, il faut que l'élève étudie ces sciences, qu'il en connaisse parfaitement l'objet et qu'il entrevoie par lui-même les différentes manières dont il pourra plus tard les mettre à profit. Il recevra alors une bonne et utile éducation dont les avantages peuvent se résumer comme suit: 1^o L'élève apprendra à observer, à comparer et à raisonner par lui-même, et cela d'une manière pratique qu'on n'obtient pas toujours dans d'autres études, de sorte qu'il agira avec plus de promptitude de perception, plus d'exactitude de méthode, et plus de facilité pour tirer les conclusions si importantes dans la vie réelle. 2^o L'élève obtiendra ainsi beaucoup de connaissances d'un caractère utile et intéressant, et tout en étudiant les divers usages et les propriétés des objets les plus communs, il s'élèvera à la connaissance des grandes et sublimes créations de Dieu et des lois de la nature en vertu desquelles l'homme existe. 3^o Il apprendra à donner à ses recherches un caractère d'originalité et à s'agrandir par là le domaine de la science. 4^o Il acquerra enfin les moyens d'utiliser les ressources de la nature et de perfectionner les arts et les manufactures. Quant au développement et à la nature de l'enseignement des sciences, l'expérience des pays les plus avancés sous ce rapport constate qu'il faut 1^o qu'il soit établi des écoles spéciales dans le but d'instruire ceux qui se livrent aux recherches scientifiques et aux travaux des sciences pratiques dans les différentes branches les plus utiles à la société. 2^o que l'enseignement des sciences fasse partie d'une éducation libérale. 3^o que dans toutes les bonnes écoles on enseigne pratiquement les éléments des sciences naturelles ou des sciences physiques. 4^o qu'on prenne le moyen de former des instituteurs compétents pour enseigner les sciences. Après avoir ainsi expliqué ce que je comprends par éducation scientifique, je jeterai un coup d'œil sur les efforts faits en sa faveur dans les pays étrangers, et surtout dans la mère-patrie.

ÉCOLE ROYALE DES MINES A LONDRES.

La plus remarquable institution qu'il y ait à Londres pour l'enseignement des sciences est l'École Royale des Mines, rue

Jermyn. Cette institution est subventionnée par le gouvernement et a pour branche le Collège Royal de Chimie, rue Oxford.

L'École Royale des Mines est elle-même une branche du service Géologique de la Grande-Bretagne; elle occupe une partie de ses édifices, et les officiers du Service Géologique sont les principaux directeurs et professeurs de l'École. Cette union des deux institutions donne à l'école de grands avantages en la plaçant sous la direction d'un homme aussi influent et aussi distingué que l'est le chef du service géologique, Sir R. J. Murchison, en lui assurant les services de géologistes et naturalistes pratiques aussi éminents que les Ramsay, les Huxley, les Etheridge et les Smith, en mettant à la disposition des élèves d'immenses collections et une grande bibliothèque scientifique, enfin en plaçant les élèves sous la surveillance immédiate des hommes les plus capables de les guider dans la voie où ils pourraient se rendre utiles et obtenir du succès. L'air qu'on respire dans cette institution peut donner elle seule du goût pour l'étude des sciences pratiques, et il n'y a rien de plus invitant au travail et à l'étude que le confort qu'on y remarque partout. On y distribue plusieurs prix et on y confère des grades aux élèves les plus méritants; on donne du plus le titre d'agrégé à ceux qui subissent les derniers examens. Malgré tous ces avantages et quoiqu'il y ait beaucoup d'élèves qui ne suivent les cours qu'en partie et pour un temps limité, il y en a bien moins qu'on pourrait le désirer qui les suivent tous et en entier. Cela peut être attribué en partie à ce que l'école est établie dans une ville où les intérêts miniers et manufacturiers sont peu considérables, et peut-être aussi à ce que le public anglais ne sait pas apprécier les avantages qui découlent de l'étude des sciences. Dans tous les cas, il est certain que l'École Royale des Mines, quoique possédant des directeurs et des professeurs qui ne le cèdent en rien à ceux des autres pays, est inférieure aux autres écoles de ce genre en Amérique et sur le continent Européen, par son organisation scolaire, par le nombre et la durée de ses cours et surtout par le peu d'attention donnée aux études littéraires et mathématiques et le niveau peu élevé des connaissances nécessaires pour y être admis. S'il y avait amélioration sous ces différents rapports et s'il était possible d'augmenter le nombre des prix qui s'y distribuent, il n'y a pas de doute que son utilité serait de beaucoup plus grande.

Malgré ces défauts, cette institution a obtenu de grands succès. Elle a successivement fourni au service Géologique du Royaume-Uni et de ses colonies plusieurs hommes très-compétents. De ce nombre, nous signalerons le chef actuel du service Géologique du Canada, qui est un de ses élèves gradués. L'école a aussi procuré à des établissements miniers et manufacturiers des hommes qui non-seulement ont réussi à introduire de nouvelles inventions et améliorations, mais qui sont parvenus à en créer pour eux-mêmes de jolies fortunes; et il est constaté qu'il y a plus de demandes pour de pareils hommes qu'il n'est possible de s'en procurer.

Le cours d'études à l'école des mines est de trois ans; durant la dernière année, il est permis à l'élève de se livrer spécialement à l'étude qu'il préfère: les mines, la chimie ou la géologie.

Le Collège Royal de Chimie est une institution à part, établie dans une autre partie de la ville de Londres, ce qui est un grand inconvénient pour les élèves de l'École des Mines qui doivent y suivre les cours de chimie pratique. Cet établissement a d'abord été fondé par souscriptions privées; puis le Gouvernement l'a pris sous son contrôle. Cette institution confiée à l'habile direction du Professeur Frankland, est d'une grande utilité et toujours encombrée d'élèves. L'édifice cependant ne peut donner place qu'à 42 élèves, et il est loin d'offrir le confort et l'espace que l'on rencontre dans les écoles du même genre en Amérique et sur le continent Européen. Refoulé au milieu des magasins et du tumulte d'une rue commerciale, cet édifice manque d'espace pour s'agrandir, et les professeurs se trouvent ainsi sujets à bien des inconvénients qui disparaîtraient si l'institution était placée dans un endroit plus convenable, et si elle possédait un laboratoire pourvu des améliorations modernes. Il faut cependant avouer qu'on a tiré le meilleur parti possible du peu d'espace disponible.

LE DÉPARTEMENT DES SCIENCES ET DES ARTS.

L'École Royale des Mines, de même que le Collège Royal des Sciences à Dublin, et le Musée des Sciences et des Arts à Edimbourg sont sous la direction du Gouvernement (département des Sciences et des Arts) ; mais l'établissement avec lequel ce Département a ses plus importantes relations est sans contredit le grand Musée de South Kensington, et les différentes écoles qui y sont affiliées par tout le pays. D'après le dernier rapport, ces différentes écoles étaient au nombre 525 en tout, avec un total de 24,865 élèves. C'est beaucoup pour l'enseignement des sciences ; mais si l'on considère la population du Royaume-Uni et le caractère tout-à-fait élémentaire de cet enseignement, on trouvera que c'est encore bien peu pour un si grand pays. Cette instruction est nécessairement donnée en grande partie par des instituteurs qui possèdent des connaissances scientifiques très peu élevées ; mais on a pris tous les moyens les plus efficaces pour s'assurer qu'il remplissent leurs devoirs fidèlement, et pour leur donner toutes les facilités d'acquérir de nouvelles connaissances. Le système suivi est celui des subventions accordées aux instituteurs, la création d'octrois pour construction d'édifices et pour cabinets de physique ; de bourses et d'exhibitions, de médailles et prix pour les élèves. Chacune de ces récompenses n'est accordée qu'après un sévère examen, sur des compositions, dont le sujet est envoyé de Londres et dont rapport est fait par des examinateurs au nombre desquels se trouvent quelques unes des célébrités scientifiques du pays. Le taux de la subvention accordée aux instituteurs est de deux louis par année pour chaque élève de première classe, et d'un louis pour chaque élève de seconde classe ; mais l'instituteur, pour avoir droit à cette subvention, s'il n'est pas un élève licencié de l'Université, doit avoir subi lui-même ces examens et y avoir obtenu au moins un diplôme de seconde classe pour les cours les plus avancés. Quant à l'élève, la récompense pécuniaire lui est accordée tantôt par des prix obtenus à des expositions, tantôt en lui procurant les moyens de suivre une école de sciences plus élevées, et enfin dans les écoles entretenues par le Gouvernement, par la remise des frais d'instruction. Il serait difficile d'imaginer un système destiné à faire plus de bien ; tout ce qui reste à désirer, c'est qu'il soit poussé plus loin, et que l'on trouve un moyen d'élever davantage le niveau de l'instruction des instituteurs.

MUSÉE DE SOUTH KENSINGTON.

La partie principale de l'établissement de South Kensington est le Musée qui renferme de grandes collections de produits industriels, manufacturiers et artistiques ; c'est une des institutions les plus renommées de Londres et celle où l'on peut s'instruire le plus par l'examen. On a l'intention de transporter dans ces immenses édifices de South Kensington les gigantesques collections d'Histoire Naturelle du Musée Britannique, ainsi que les collections du Service Géologique, de manière à encourager l'étude des sciences aussi bien que l'étude des arts. L'enseignement des Arts se donne toutefois sur une grande échelle à South Kensington même, aussi bien que dans un grand nombre d'écoles des arts affiliées à cette institution. On s'attache particulièrement à préparer des jeunes gens à l'enseignement et on les forme à la pratique de tous les différents arts d'ornement. C'est ce qu'on ma prouvé, en me montrant des patrons de tapisserie, de tapis de table, de vaisselle, de verres colorés et de verres gravés ; tous ces patrons avaient été faits par les élèves pour un concours de prix offerts par des manufacturiers. Dans une autre partie du Musée, des employés étaient occupés à coordonner une grande collection de dessins et peintures envoyés, pour concours, par des écoles affiliées. Dans l'école des Arts, j'ai vu des centaines d'élèves occupés à toute espèce de travaux, depuis les premières études de dessins jusqu'à la peinture et le modelage d'après nature. Outre l'étude faite dans les écoles, les élèves, dont le nombre varie entre huit et neuf cents, ont de plus accès aux Galeries des Arts du Musée, à une bibliothèque des Arts de 25,000 volumes, et à une collection de 55,000 gravures et photographies. Il y avait l'année dernière sous le contrôle du

« Département » 107 écoles donnant un total de 20,000 élèves : en dehors de ces écoles, il y en avait 1,094 autres enseignant les éléments du dessin à 120,928 enfants. Quoique les Arts et les Sciences soient choses différentes, je crois qu'en parlant de l'établissement de South Kensington, il convient que je fasse connaître les travaux qui y sont faits dans les arts, aussi bien que dans les sciences. Car si les sciences sont indispensables aux arts, ceux-ci ne le sont pas moins aux sciences, et les uns et les autres doivent prospérer ou s'éteindre ensemble. C'est surtout dans l'étude des arts appliqués aux besoins de la vie que la science est aidée dans ses progrès. Nous devons beaucoup regretter que l'on ait laissé languir dans l'inaction les quelques associations d'arts établies dans ce pays, il y a plus de dix ans, et que ces institutions n'aient pas pu mettre sur pied des écoles dans le genre de celles qui sont en Angleterre sous le contrôle du Département des Arts et des Sciences.

UNIVERSITÉ DE LONDRES.

Le Collège de l'Université de Londres n'a pas, à proprement parler, de classes pour les sciences, mais il prépare aux examens tous ceux qui ont l'intention de se présenter pour le Baccalauréat des Sciences à l'Université. Ces examens se font sur les sciences en général, et comprennent les études nécessaires pour l'inscription et les connaissances subséquentes sur la Physique, la Chimie, la Physiologie animale, la Géologie, la Logique, et la Philosophie Morale. Deux ans après avoir reçu le diplôme de Bachelier on peut se présenter pour subir les examens du Doctorat des Sciences. Ces grades universitaires ne forment pas directement à la pratique, et c'est là un grand défaut de la méthode ; mais ils sont très utiles pour stimuler l'étude des connaissances scientifiques nécessaires chez tous ceux qui se disposent à la carrière des sciences. De plus on ne saurait nier que le baccalauréat des sciences tel que conféré par l'Université de Londres n'ait puissamment contribué à élever les sciences à un niveau convenable par rapport à l'éducation supérieure, mais ce grade universitaire n'a pas jusqu'à présent été assez ambitionné. A la distribution des grades universitaires dont j'ai été témoin au mois de Mai dernier il n'a été reçu que onze Bacheliers-ès-Sciences et soixante-dix Bacheliers-ès-Arts. Cela provient en partie de ce que le grade lui-même manque de prestige et d'ancienneté et aussi en partie de ce que plusieurs branches requises pour les degrés-ès-sciences leurs sont communes avec ceux des arts, et enfin de ce qu'il y a concurrence avec les écoles spécialement pour les sciences.

Dans le laboratoire Birkbeck du Collège de l'Université, on fait pratiquer facilement 24 élèves, et j'ai été charmé de l'ingénieux arrangement de la salle qui permet à 98 élèves de se livrer simultanément à des expériences sous la direction du professeur Williamson et de ses assistants. C'est la seule amélioration que je signale parmi plusieurs autres qui m'indiquaient combien on tendait à donner un caractère pratique aux études et aux examens dans les sciences : ce sont là des preuves que la véritable nature de la science est de jour en jour plus reconnue.

ROYAL INSTITUTION.

Nous aurions tort de quitter Londres sans parler de l'Institution Royale, cet établissement remarquable et unique dans son genre, fondé en 1799 sur la recommandation du Comte Rumford. L'Institution Royale est connue du monde entier comme ayant été le théâtre des travaux de Davy, Faraday et Fyndall, et à Londres, on la connaît et on l'estime comme le théâtre populaire où de brillants discours et de savantes lectures font connaître les sciences d'une manière si agréable. L'Institution Royale possède dans la rue Albermale un bon édifice qui contient sa salle publique ses laboratoires, sa bibliothèque et ses salles de lectures. L'Institution poursuit deux objets. Premièrement elle soutient, en se les attachant comme professeurs, des hommes éminents par leurs connaissances scientifiques, et elle leur donne les ressources nécessaires pour continuer des recherches ; secondement, dans des lectures qui y sont faites le soir et l'après-midi par les inventeurs et les observateurs eux-mêmes, elle fait part aux classes choisies et ins-

truites de la société des derniers résultats obtenus dans les découvertes et inventions scientifiques. Ses salles de lectures publiques sont toujours remplies par un auditoire instruit et attentif qui a toujours ce grand avantage d'apprendre au moyen de leçons orales et de première main ce que d'autres n'apprennent que par la lecture et de seconde source.

Vis-à-vis du public, l'Institution Royale tient ainsi un milieu entre les masses et les sociétés telles que la Société Royale, la Société Géologique et la Société Linnéenne qui ont chacune un objet spécial et dont les conférences ne sont généralement suivies que par des hommes scientifiques. En même temps, elle encourage par des moyens qui lui sont propres et qui ont été jusqu'ici très-éfficaces, les recherches et les découvertes originales. Enfin, elle exerce indubitablement une grande influence en tenant ceux qui font partie de la plus haute société de Londres, au courant des sciences du jour, et elle donne ainsi l'encouragement moral aussi bien que l'aide matériel qui permet de se livrer à des recherches scientifiques.

C'est surtout pour les sciences qui n'ont pas d'utilité pratique et qui ne sont pas directement indispensables à une bonne éducation que l'utilité de l'établissement est grande en ne permettant pas à cette partie intelligente de la société trop absorbée par l'accumulation des richesses et par l'occupation encore plus grande de les dépenser, de les négliger complètement.

A Continuer.

PÉDAGOGIE.

Activité.—puissance du travail et de volonté.

Ne perdez pas une heure, puisque vous n'êtes pas sûr d'une minute.

FRANKLIN.

La faim regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas entrer.

FRANKLIN.

Le fruit du travail est le plus doux des fruits.—Vous trouverez fort peu de paresseux que la paresse n'incommode.

VAUVERNAQUES.

Le sage se repose en changeant de travail.

BOISTE.

Franklin disait : "Ceux qui prétendent qu'on peut réussir en quelque chose sans travail et sans peine sont des empoisonneurs." Newton répondit une fois à des gens qui lui demandaient comment il était parvenu à faire ses magnifiques découvertes : "En y travaillant sans cesse." Et Cuvier, le grand naturaliste qui, pour ne pas perdre une minute d'un temps qu'il pouvait employer utilement, avait pris l'habitude de prendre des notes sur le creux de sa main gauche, Cuvier affirmait que dans le règne animal, il n'avait pas trouvé une classe qui l'effrayât autant que la nombreuse famille des oisifs.

Les exemples abondent, fourmillent de ce que peuvent l'activité, la volonté ; nous n'aurons qu'à prendre au hasard dans l'histoire de tous les temps et de toutes les conditions : car il n'est pas de grands résultats qui n'aient été dus à l'activité, à l'amour du travail ; il n'est guère de grands hommes qui n'aient péniblement, laborieusement acquis leurs titres à la célébrité, à l'admiration. Parcourant les âges.

"Je ne puis m'empêcher, — dit Pline l'Ancien, — de rapporter un exemple de l'Antiquité qui montrera comment les hommes de ce temps-là se défendaient en justice.

"Un affranchi, nommé C. Furius Crésinus, retirait d'un petit champ beaucoup plus de grains que ses voisins n'en recueillaient sur des terres très étendues. Ses envieux l'accusèrent d'attirer les moissons par des enchantements.

"Cité devant le peuple par l'édile Sp. Albinus, et craignant d'être condamné lorsque les tribuns iraient aux suffrages, il apporta dans la place tous ses instruments de labourage, amena ses gens robustes, et, comme dit Pison, bien tenus, bien vêtus" il

montra des outils supérieurement faits, de lourds hoyaux, des charrues pesantes, des bœufs bien nourris ; et son plaidoyer ne fut pas long :

"Romains, dit-il, voilà mes sortilèges. Je ne puis vous montrer ni apporter sur cette place mes fatigues, mes veilles, et mes sueurs."

Il fut absous d'une voix unanime.

Cette histoire de la vieille Rome a son pendant aux temps modernes et sur notre propre terre de France.

Il a la mandragore ! c'est un damné ! au bucher le païen ! qu'on le brûle ! Pillons sa maison ! A mort le sorcier ! Il a la mandragore ! il a la mandragore ! (1). — Ainsi criait, vociférait, il y environ trois cents ans, la populace de la Rochelle écumée devant la boutique d'un faiseur et marchand de chandelles qui, au su de chacun, était entré pauvre en commerce, et qui en quelques années avait réalisé un certain avoir.

Était-ce vraiment par le secours de la plante magique que ce résultat avait été obtenu, et par là pouvait-on s'expliquer l'indignation du populaire qui s'appretait à lui faire un mauvais parti ?

On bien son succès, légitimement acquis, mais peut-être un peu rapide, avait-il excité contre lui la jalousie, la haine de ses concurrents moins habiles ou moins favorisés de la clientèle, et ceux-ci, semant de méchants bruits sur son compte, avaient-ils aisément trouvé à les accréditer parmi les gens sans aveu qu'alléchaient le désordre et l'espoir du pillage ? — Ne nous prononçons pas ?

Toujours est-il qu'en voyant cette tourbe s'agiter devant sa demeure, et entendant les menaces qu'elle proférait, le marchand pouvait sérieusement croire sa dernière heure venue ; car il savait bien que ses meilleurs arguments ne prévaudraient pas contre l'aveugle animosité dont il était l'objet.

Mais Dieu permit que la garde et conduite de la ville fût alors confiée à un digne et courageux citoyen, qui, au premier bruit de l'affaire, accourut en la compagnie de quelques hommes d'armes déterminés, dont la mâle contenance, l'énergique intervention suffirent à inspirer de prudentes réflexions aux vagabonds, aux pillards, qui se dispersèrent.

Le marchand de chandelles était sauvé ; mais si les effets de l'at-troupement avaient été conjurés, les motifs ou plutôt les prétextes qui y avaient donné lieu ne subsistaient pas moins. Partout encore on entendait dire et répéter dans la ville " que le marchand de chandelles devait sa fortune à des pratiques mécréantes, qu'il avait fait pacte avec Lucifer et que son âme était vendue.

A quelques jours de là, le prince Henri de Béarn, alors roi de Navarre, qui devait plus tard gouverner la France sous le nom d'Henri IV, arriva dans la ville. L'aventure lui fut contée. Il approuva, il loua la conduite du gouverneur ; mais comme on lui apprit que la rumeur continuait à désigner le marchand à la vindicte publique : " Oh ! dit le roi, voilà ce qu'il faudrait aviser à faire cesser.

— Sire, hasarda un des assistants, peut-être qu'une bonne ordonnance...

— Une ordonnance ! y pensez-vous ? ce serait vraiment le moyen d'envenimer l'affaire encore plus."

Et comme s'il eût désigné de s'occuper davantage de cette question, il détourna l'entretien, et la journée s'acheva sans qu'il eût parlé de nouveau du marchand de chandelles.

Vers le milieu de la nuit, et alors que tout dormait dans la cité, à l'exception de Henri de Béarn et quelques gentils-hommes et bourgeois avec lesquels, après avoir souper, il s'était arrêté à déviser, selon sa coutume : " Ça, messieurs, fit le roi, si nous allions un peu visiter cet homme qui a la mandragore. Venez, conduisez-moi."

La petite troupe arrive dans la rue où demeure le marchand.

(1) Une vieille croyance superstitieuse attribuait toute espèce de vertus, entre autres celle de faire découvrir des trésors, à la racine de la plante appelée *mandragore*, quand cette racine avait été cueillie avec certaines cérémonies magiques.

Le roi commande à ses gens de s'arrêter à quelques pas de la boutique qu'on vient de lui désigner; puis seul, il s'avance et frappant lui-même contre les volets :

— Eh ! l'ami chandelier !

— Qui va là ? répond de l'intérieur la voix quelque peu effarée d'un homme subitement arraché à son sommeil.

— C'est, répliqua le prince, un bourgeois qui n'a pas de chandelle pour rentrer chez lui, et qui voudrait vous prier de lui en vendre une petite.

— Bien, l'ami, je me lève, et vous sers."

Ce qui fut dit fut fait. Le marchand sortit de son lit ouvrit la porte, donna la chandelle à son client qui lui en paya la mince valeur, souhaita la bonne nuit, et alla se recoucher.

Et le roi de s'écrier en rejoignant ses compagnons, qui d'ailleurs n'avaient rien perdu de l'incident : Eh bien ! messieurs, qu'en pensez-vous ? Voilà la mandragore de cet homme. Il ne perd pas la plus petite occasion de gagner, et ne regarde pas à se lever pour vendre une seule chandelle : c'est le secret de sa fortune. — Demain dites ce que vous avez vu."

Ils le dirent en effet, et leur récit fit ce que n'aurait pu faire la plus sévère des ordonnances. Le bon esprit du prince l'emporta sur la superstition et l'envie. L'honnête industriel put continuer à s'enrichir, sans que le loyal profit de son travail fût désormais imputé aux influences du démon et de la mandragore.

On trouve dans l'histoire des Solitaires des premiers siècles chrétiens un nombre de faits prouvant que ces humbles disciples du Christ, en s'isolant du monde pour se consacrer plus étroitement à l'édification de leurs âmes, n'avaient pas cru devoir s'affranchir de la loi du travail, qui est la loi universelle. — (*)

E. MULLER.

Étymologie et Grammaire.

Quelle est l'origine de CALEMBOURG ? Ce mot vient-il d'un certain abbé de Culenberg, dont j'ai entendu parler je ne sais où ?

Le calembourg remonte à une haute antiquité.

Les Grecs avaient fait le verbe *gorguizein*, à cause du rhéteur Gorgias de Léontium, qui affectait ces jeux de mots; les Latins leur donnaient le nom d'*annominations*.

On voit dans les *Bigarrures* du seigneur des Accords (p. 131) que, chez nous, le calembourg s'appelait *équivoque* au XVIe siècle.

Le dictionnaire étymologique de Ménage, publié en 1750 dit que "depuis peu de temps" ce jeu de mots s'appelait *montmorisme*, "à cause de Pierre Montauur, professeur du Roy dans la langue grecque, qui affectait ces jeux de paroles."

Trévoux (éd. de 1774) ne contient pas le mot *Calembourg*. Cependant ce mot était déjà en usage; car le marquis de Bièvre, qui s'est fait au dernier siècle une réputation par ses réparties et ces sortes de jeux, avait publié cette même année l'*Almanach des Calembourgs*, et, grâce à lui, le calembourg, tant écrit que parlé, avait un tel succès que Voltaire en fut effrayé : "Ne souffrons pas, écrivait-il à Mme Du Desland, qu'un tyran si bête usurpe l'empire du monde."

Malgré l'aversion de Voltaire, le calembourg s'est maintenu en faveur, s'est propagé, et l'idée vous est naturellement venue de vous enquerir de l'origine de ce singulier mot.

On en propose deux.

Voici d'abord celle que donne M. Ch. Rozan dans ses *Petites ignorances* (p. 32) :

"Plus tard (il s'agit du XVIIe siècle), on vit à Versailles un certain comte de Kahlamburg, ambassadeur de l'empire d'Allemagne qui dut à la façon pittoresque dont il parlait notre langue de faire sensation parmi les beaux esprits de la cour. Peu familiarisé avec les nuances de cette langue si fertile en équivoques,

le comte tomba souvent dans des pièges qui lui étaient malicieusement tendus; séduit lui-même par des analogies ou trompé par des consonnances pareilles, il fit plus d'une fois des liaisons, des rencontres, des choes de mots qui eurent un grand succès. Bientôt on ne put entendre une plaisanterie de ce genre, une bizarrerie quelconque de langage sans songer au comte de Kahlamburg, et son nom, à force d'être répété à ce même propos, devint synonyme de coq-à-l'âne, de jeu de mots. C'est ainsi que ce nom allemand s'est établi chez nous en prenant une forme française."

Voici maintenant la seconde, qui a été indiquée par M. Philardé Charles (*Études sur l'Allemagne*, vol. 1, p. 83) dans un passage que je vais reproduire :

"La grave Germanie a possédé autrefois toute une race de plaisants drôles, une population de joyeux corps, une mythologie burlesque.

Ce fut vers le milieu du XVIe siècle que leurs bons contes légués par le moyen-âge revêtirent une forme plastique, souvent hostile au clergé. On vit les divertissantes historiettes de messieurs les fous prendre place dans la littérature. Rabelais avait donné l'exemple; Brisquet et Triboulet en France, Claus Narr et Kurz Von den Rosen en Allemagne s'étaient fait une position importante; c'était un siècle gai, bon vivant et dialectique que le siècle sanglant qui s'ouvrit par les gausseries de Rabelais et le bûcher de Servet, pour se terminer par la satire Meunippée et l'assassinat de Henri III.

"La presse, nouvelle et terrible invention, recueillit ce qui pouvait flatter la curiosité générale. À côté du roman de la Rose et des commentaires de la Bible, elle éditait les romans de la chevalerie, les triviales gaieté du Pogge et les inventions de Rabelais. Le roman du Renard, le Vaisseau des Fous, les aventures de l'Espiegle et les bons tours du moine Rush, du curé de Calembourg et du curé Amis furent imprimés à la grande joie des étudiants et des lecteurs de facéties."

Calembourg est un petit village d'Allemagne, de Hanovre et de Sixe. Le curé de Calembourg est un homme historique, comme le curé de Menton; et les annales de la Germanie le représentent comme l'un des meilleurs conseillers de Othon-le-Joyeux. Il a été cité par tout le monde, même par Luther dans son commentaire sur l'Écclésiaste. Son véritable nom, Weigand von Theben, est, à la vérité, absent de toutes les biographies; mais un petit volume rare, imprimé peu de temps après sa mort, a conservé son joyeux souvenir. Les facéties du curé de Calembourg ont couru l'Europe.

Malgré les apparences, M. Phil. Charles n'affirme pas que cette étymologie soit la vraie : "Peut-être, dit-il, l'illustre abbé de Calembourg a-t-il légué à la langue française le mot de *Calembourg*." J'espère montrer que cela n'est pas.

En effet, quels titres recommandent à notre choix chacun des deux mots proposés ?

Calembourg. — Ce mot commence par un c comme notre *calembourg*; mais tous les noms propres allemands finissant par *erg* qui ont passé dans notre langue ont conservé intacte cette finale (Nuremberg, Heidelberg, etc).

Kahlamburg. — Ce mot commence à la vérité par un k; mais le français remplace généralement cette lettre par un c; et, quant à la finale allemande *burg*, elle a passé avec la même prononciation (*bourg*) dans tous les mots de cette langue qui se sont francisés. (Strasbourg, Hambourg, Louisbourg, Augbourg, etc).

D'où je conclus que, malgré l'immense réputation du curé de *Calembourg*, on ne peut, pour une raison de phonétique, que je crois ici toute-puissante, attribuer à son nom l'origine de notre *calembourg*; cette origine, en la supposant allemande, comme tout porte à le croire, ne peut donc être que *Kahlamburg*, donné plus haut d'après M. Charles Rozan. — *Le Courrier de Vaugelas*.

* * *

Lequel faut-il dire : COURRIER PAR COURRIER ou COURRIER POUR COURRIER ?

Lorsqu'on désire que quelqu'un vous réponde aussi promptement

(*) Extrait du *Magasin d'Éducation et Révélation*, publié par Hetzell.

ment que possible, on le prie de le faire *par le prochain courrier* ou *par le retour du courrier*, si c'est le même qui fait le service.

Mais cette expression a été abrégée, et l'on trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie* (1835) :

Répondez-moi *courrier par courrier*.

D'un autre côté, tout le monde dit, en employant *poste*, qui est ici synonyme de *courrier* :

Répondez-moi *poste pour poste*.

On peut donc dire à volonté : *répondre courrier par courrier* ou *courrier pour courrier* ?

Oui, si ces deux expressions n'offrent aucune différence quant au sens.

Or, que veulent-elles dire analysées ?

Répondez-moi courrier par courrier signifie : répondez-moi de manière que le (*courrier*) qui vous remettra cette lettre soit remplacé (*par*) le (*courrier*) le plus prochain qui partira de chez nous.

Répondez-moi courrier pour courrier : veut dire répondez-moi de manière que le plus prochain (*courrier*) partant de chez vous soit mis à la place (*pour*) du (*courrier*) qui vous remettra cette lettre.

Ces deux phrases ont donc un sens équivalent ; elles ne diffèrent qu'en ce que, dans la première le premier *courriers* s'applique, au *courrier* remplaçant, ce qui, du reste, est indiqué par le changement de préposition.

Ainsi *courrier par courrier* et *courrier pour courrier*, quoique différant par leur construction, n'en sont pas moins parfaitement identiques quant au sens, et peuvent par conséquent, à mon avis, s'employer l'un pour l'autre.

AVIS OFFICIELS.

Ministère de l'Instruction Publique.

NOMINATIONS.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 29 septembre dernier, nommer M. l'abbé Joseph Godin professeur ordinaire à l'École Normale Jacques-Cartier.

Par Ordre en Conseil de la même date, il a plu au Lieutenant-Gouverneur de nommer M. l'abbé Napoléon Lemoyne, Maître d'Études et Surveillant à l'École Normale Jacques-Cartier, en remplacement de M. l'abbé Godin appelé à d'autres fonctions.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 29 octobre dernier, faire les nominations suivantes de Commissaires et Syndics d'écoles pour les municipalités ci-après désignées.

Comté de Laval, Ste. Dorothée (Haut du Bord de l'Eau).—M. Benjamin Lecavalier en remplacement de M. Pierre Plouffe, et M. Joseph Bibeau en remplacement de lui-même.

Comté de Montmagny, He-aux-Grues.—MM. Louis Painchaud et Carlisle Vézina, en remplacement de MM. Charles Vézina et Marcel Thibault.

Comté de Portneuf, Ste. Catherine.—Lawrence O'Connor, Ecr., et M. Charles l'Hérault, en remplacement de MM. Anthony Maher et Michel Quentin.

Comté de Montmorency, St. Laurent.—M. Pierre Laprise en remplacement de M. Isidore Plante.

Comté de Rimouski, Métis.—M. William John Campbell en remplacement de M. John McGugan, et M. George Simms en remplacement de M. Gaven Crawford.

SYNDICS D'ÉCOLES.

Comté de Châteauguay, St. Urbain 1er.—M. John B. McCuaig en remplacement de M. John F. McLennan.

Comté de Lévis, St. Romuald.—M. Henry C. Crawford en remplacement de lui-même.

Comté de Rimouski, St. Octave de Métis.—M. Francis McNider en remplacement de M. James Smith et M. John Crawford en remplacement de M. Alexander Craig.

INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 31 Octobre dernier, lo nommer William Thompson, Ecr. Inspecteur d'écoles, pour les écoles protestantes du Comté de Mégantic, dans le district judiciaire d'Arthabaska, ainsi que pour celles des municipalités de St. Victor, St. Ephrem, Forsyth, Lambton, Aylmer et Shenley, dans le Comté et District Judiciaire de Beauce, et pour celles de St. Edouard, (Frampton West, St. Malachie, (Frampton East) Cranbourne et Standon, dans le Comté de Dorchester, District Judiciaire de Beauce ; pour celles du Comté de Wolfe, moins la municipalité de Dudswell, et pour celles de Whitton, South Winslow et Lingwick, dans le Comté de Compton, District Judiciaire de St. François. 2o Ajouter au district d'Inspection de M. l'Inspecteur d'Écoles Stenson les écoles catholiques des municipalités de St. Victor St. Ephrem, Forsyth, Lampton, Aylmer et Shenley, dans le Comté de Beauce, et celles de St. Pierre de Broughton, Leeds, Iversness, Nelson, St. Calixte, Ste. Julie, St. Ferdinand, Ste. Sophie et Ireland, dans le Comté de Mégantic, District Judiciaire d'Arthabaska.

3o Ajouter au District d'Inspection de M. l'Inspecteur d'Écoles Carrier, les écoles catholiques de Cranbourne, St. Edouard, St. Malachie et Standon dans le Comté de Dorchester, District Judiciaire de Beauce.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil, en date du 21 du courant, confier à W. J. Alexander, Ecr., l'inspection des écoles des municipalités d'Acton Vale, de St. André et de St. Théodore, dans le District Judiciaire de St. Hyacinthe, en remplacement de J. B. Delège, Ecr., sous le contrôle duquel les dites écoles ont été placées jusqu'à présent.

BUREAU D'EXAMINATEURS DE GASPÉ.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 23 du courant, nommer le Rév. Pierre Saucier membre du Bureau d'Examineurs du District de Gaspé, en remplacement du Rév. François Blouin, démissionnaire.

ANNEXION DE MUNICIPALITE SCOLAIRE.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par Ordre en Conseil en date du 29 octobre dernier, annexer à la Municipalité Scolaire de St. Epiphane, Comté de Temiscouata, cette partie de terrain ci-devant connu sous le nom de "La Réserve des Sauvages de Viger," comprenant dans le rang A, les lots numéros trente-quatre à quarante-trois inclusivement ; dans le premier rang les lots numéros trente-quatre à quarante-neuf inclusivement, et enfin dans le deuxième rang, les lots numéros trente-quatre à cinquante aussi inclusivement.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE PONTIAC.

École Élémentaire de 1re classe, (A)—MM. Charles McKillop, Bernard E. McIver, Mlles Elizabeth Anderson et Jeannie S. Sinclair.

École Élémentaire de 2de classe, (A).—Mlle Elizabeth E. Fletcher.

2 août 1870

École Élémentaire de 2de classe, (A).—M. Robert McDiarmid et Mlle Sara Ann Jewel.

1er Novembre 1870.

OVIDE LEBLANC.
Secrétaire.

BUREAU DE BEAUCÉ.

École Élémentaire de 1re classe, (A et F).—Mlle Agnès Labbé.

École Élémentaire de 2de classe, (F).—Mlles Eugénie Arcand et Catherine Vachon.

3 Novembre 1870.

J. T. P. PROUX,
Secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE MONTRÉAL.

École Élémentaire de 1re classe, (A).—Mlles Margaret A. Beattie, Jane Ann Brown, Jemima Cleland, MM. Alex. Tipping Hunter et J. McArthur.

1er Novembre 1870.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DE SHERBROOKE.

École Élémentaire 1ère classe (A) MM. Findley McLellan et Alex. McDonald, Mlles Hannah T. Hill, et Francis E. Johnson.

École Élémentaire 2de classe (A) Mlle Maria A. Woodrow.

1er Novembre 1870.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DE GASPÉ.

Ecole Élémentaire 1ère classe (A) Mlle Jane-Elizabeth Esnoff.
Ecole Élémentaire 2de classe (A) Mlle Alice Harriett Hamon.

PHILIP VIGENT, Junior,
Secrétaire.

3 Novembre 1870.

BUREAU D'OTTAWA.

Ecole Élémentaire 1ère classe (A) M. J. Murphy Thompson, Mlles Margaret Lennon, Mary Robertson et Emma Sowter.

J. R. Woods,
Secrétaire.

2 Novembre 1870

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

Ecole Élémentaire 1ère classe (A) MM. George A. Davidson, John Wilkin et Mlles Alice E. Hale et Mary J. Vipont.

Ecole Élémentaire 2de classe (A) Mlles Emily J. Armstrong, Ellen E. Baird, Mary A. Huribut, Lezzie Latimer, Emma Laraway, Marilla A. Teel et Lucy M. Teel.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

2 Novembre 1870.

BUREAU PROTESTANT DE RICHMOND.

Ecole Élémentaire de 1ère classe (A) Mlles Abbie A. Burbank, Alice Bothwell et Mary E. Leith.

Ecole Élémentaire de 2de classe (A) Mlles Mary J. Beard, Julia A. Bearl et Clementina Magar.

C. F. CLEVELAND,
Secrétaire.

1er Novembre 1870.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole Modèle de 2de classe (F) M. F. X. Pagé et Mlle M. Nofflette Clorinthe Talbot (F et A).

Ecole Élémentaire 1ère classe (F) Mlles M. Exilie Chrétien, Octavie Délong, Rose de Lima Marceau, M. Emma Moreau, Mme Ephrem Piquet (née M. Staphine Lamothé) et M. Anasta Tanguay.

Ecole Élémentaire 1ère classe (A) Mlle Johanna Emily Deegan et Mlle Mary Zoe Green (F et A).

Ecole Élémentaire 2de classe (F) Mlles M. Lucie Boissonault, M. Julie Boisvert, M. Arthémise Caron, Jos pline Demers, M. Angèle Duches, M. Elizabeth Denis, M. Marguerite Gagnon, M. Emile Gosselin, M. Mélanie Auilliot, M. Clarence Alphonsine Mayrand, M. Dina Parent, M. Célim Pelletier et Marie Sophie Clémence Vaclon.

Ecole Élémentaire 2de classe (A) Mlles Flore Talbot et Mary White.

2 Août 1870.

Ecole Modèle 1ère classe (F et A) Mlles Mary Ellen Hawkins et Elizabeth Neville.

Ecole Élémentaire 1ère classe (F 2de A) Mlle M. Anne Sophie Leclerc dit Franceur.

Ecole Élémentaire 2de classe (F) Mlles M. Léopoldine Anetil, M. Emma B. Langr, L. A. Mathiasina Couture, M. Dina Goulet, M. Hélène Lafontaine et M. Vitaline Marceau.

N. LACASSE,
Secrétaire.

8 Novembre 1870.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Ecole Élémentaire 1ère classe (F) Mlles Alphonsine Archambault, Rosalie Brisebois, Philomène Chétel, Marguerite Dulude (Huet) Rachel Leclerc, Stéphanie Marché, Léocadie Plante et Alphonsine Leclerc, (F et A) M. Joseph Mauffette et Mlle Anne Murphy (A).

Ecole Élémentaire 2de classe (F) Mlles Mathilde Beaubien, Azune M. Bélanger, Aurélie Bergévin, Marie Anne Dabois, Adèle Demers, Alphonsine Patrie, Thimoléa Tremblay et Mlles Zéphirine Dufault et Hohanna Lawless (A).

F. X. VALADE,
Secrétaire.

2 et 3 Novembre, 1870.

BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

Ecole Élémentaire, 1ère classe (A) Mlle Jane Cokeley et Margaret Lane.

F. A. BRIEN,
Secrétaire.

16 Novembre 1870.

Règlements concernant les Livres.

AVEC LISTES DES LIVRES APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, A L'USAGE DES ÉCOLES PLACÉES SOUS LE CONTRÔLE DES COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLES.

1. La Section XXI, 4, chap. 15 des Statuts Révisés, prescrit que le Conseil de l'Instruction Publique devra choisir ou faire publier les livres, entes, &c., dont il sera fait usage, à l'exclusion de tous autres dans les écoles placées sous le contrôle des Commissaires ou Syndics d'écoles, ayant égard dans tel choix aux écoles dans lesquelles l'enseignement est donné en français, et à celles dans lesquelles l'enseignement est donné en anglais; mais ce pouvoir ne s'étend pas au choix des livres se rattachant à la religion ou aux mœurs.

2. La Section 2, chap. 15 des Statuts Révisés prescrit que les Commissaires et Syndics d'écoles devront régler la cours d'études à suivre dans chaque école, et pourvoir à ce que dans les écoles placées sous leur juridiction, on ne se serve que de livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique; mais le curé, pasteur ou ministre desservant aura le droit exclusif de faire choix des livres qui ont rapport à la religion et à la morale, pour l'usage des écoles fréquentées par des enfants de sa croyance religieuse.

3. Le Conseil de l'Instruction Publique, dans sa séance du mercredi, 20 octobre 1869, a adopté le règlement suivant relativement aux livres:

1. A l'avenir, les livres soumis à l'approbation du Conseil seront renvoyés simultanément au comité catholique et au comité protestant.

2. Si leur approbation est recommandée par les deux comités, ces livres seront approuvés par le Conseil, et il sera dit dans l'avis qui en sera donné, qu'ils ont été approuvés, sur la recommandation des deux comités, pour les écoles catholiques et pour les écoles protestantes.

3. Si leur approbation n'est recommandée que par l'un des comités, ils seront également approuvés par le Conseil, mais il sera fait mention que leur approbation n'est recommandée que par le comité catholique ou par le comité protestant, et pour les écoles catholiques ou pour les écoles protestantes, suivant le cas.

4. Les personnes qui desiront faire approuver des livres devront à l'avenir transcrire au Conseil vingt-cinq exemplaires au lieu de huit.

4. Les listes suivantes contiennent les titres de tous les livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

I. Livres approuvés antérieurement à la réorganisation du Conseil de l'Instruction Publique en 1869.

N. B.—Les lettres E. M. A. indiquent que les livres sont approuvés pour écoles élémentaires, écoles modèles et académies.

Les lettres P. C. indiquent les livres approuvés exclusivement pour écoles protestantes, ou pour écoles catholiques.

THE FOUR SEASONS; Being a New No. 3, Nelson's School Series. (E.)
MERRAY'S SPELLING BOOK. (E.)

WORD EXPOSITION and Spelling Guide: a School Manual exhibiting the Spelling, Pronunciation, Meaning and Derivation of all the important and peculiar words in the English language; with copious exercises for Examination and Dictation. By George Coutie, M. A. 1813. (M.)

THE BRITISH AMERICAN READER; By Northwick. (E.)

ARITHMETIC of the Irish National Series. Published by J. Lovell. (E.)

WALKINGHAM'S ARITHMETIC. (E.)

ELEMENTARY ARITHMETIC in Decimal Currency, designed for the use of Canadian Schools. By John Herbert Sangster. Second Edition, carefully revised; 1861, Published by John Lovell. (E.)

A COMPREHENSIVE SYSTEM of Book-Keeping, by Simple and Double Entry. By Thomas R. Johnson, Accountant, Montreal, 1864. (E. M.)

THE PRINCIPLES of ENGLISH GRAMMAR. By W. Lennie; 1858. (E.)

ENGLISH WORD-BOOK: for the use of Schools; a Manual exhibiting the Structure and Etymology of English words. By John Graham; 1853. (A.)

LOVE'S GENERAL GEOGRAPHY; By J. G. Hodgins, LL. B., &c., Montreal, 1861. (E. M. A.)

HISTORY of CANADA, for the use of Schools and Families; by J. Roy. Seventh Edition; 1861. (E. M.)

MODERN SCHOOL GEOGRAPHY and Atlas; By James Campbell. (E. M.)

A SCHOOL HISTORY of Canada and of the other British North American Provinces; By J. G. Hodgins. LL. B. (M. A.)

FIRST LESSONS in Scientific Agriculture. For schools, &c. By J. W. Dawson, LL. D., &c., Montreal; 1861. (M. A.)

ANSWERS to the Programmes on Teaching and Agriculture: By Rev. J. Langevin. Second Edition.

ARITHMÉTIQUE DE BOUTHILLIER. Publié par MM. Crémazie. (E.)
 COURS D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE. Imprimé chez Eusèbe Senécal, Montréal, 1863. (M.)
 COURS DE TENUE DES LIVRES en partie double et en partie simple. Imprimé chez Eusèbe Senécal, Montréal, 1861. (M.)
 ABRÉGÉ DE LA GÉOGRAPHIE MODERNE. Publié par la Société d'Education de Québec. (E.)
 LA GÉOGRAPHIE MODERNE de M. Holmes. (M. A.)
 ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA de M. F. X. Garneau. (E. M.)
 GRAMMAIRE DE LHOMOND (édition de Julien), et les exercices sur la même. (E.)
 LA SÉRIE DES COURS DE GRAMMAIRE DE JULIEN et les Exercices sur ceux. (M.)
 PETIT TRAITÉ DE GRAMMAIRE ANGLAISE, à l'usage des Ecoles primaires. Par Charles Gosselin, Québec. (E.)
 MANUEL D'ANGLAIS : Grammaire et Thèmes. Par P. Sadler, Paris, 1830. (E.)
 MANUEL D'ANGLAIS Thèmes et Syntax. Par le même, Paris, 1840. (E.)
 GRAMMAIRE PRATIQUE DE LA LANGUE ANGLAISE. Par le même, Paris 1848. (M. A.)
 COURS DE VERSIONS ANGLAISES. Par le même. (M. A.)
 MANUEL CLASSIQUE DE CONVERSATIONS FRANÇAISES ET ANGLAISES. Par le même. (M. A.)
 NOUVEAU DICTIONNAIRE Portatif Anglais-Français et Français Anglais. Par le même. (M. A.)
 PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE NATURELLE. Par Zeller; Paris, 1858. (M. A.)
 TRAITÉ D'AGRICULTURE PRATIQUE. Par J. F. Perrault, Montréal, 1858. (E. M.)
 DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE BÉNARD. Edition de 1863. Paris.
 RÉPONSES AUX PROGRAMMES DE PÉDAGOGIE ET D'AGRICULTURE. Par M. l'Abbé Langevin. Seconde Edition.
 FIRST LATIN READER,—for the use of Schools. By A. H. Bryce. Fourth Edition; 1864. (A.)
 SECOND LATIN READER,—with Notes and a Copious Vocabulary. By A. H. Bryce; 1863. (A.)
 FIRST GREEK READER,—for the use of schools; By A. H. Bryce. 1863. (A.)
 GRAMMAIRE FRANÇAISE ÉLÉMENTAIRE. Par F. P. B. (E.)
 TRAITÉ DE CALCUL mental. Par F. E. Juneau. (E. M.)
 TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE d'Arithmétique. Par F. X. Toussaint. (E. M.)
 TENUE DES LIVRES en partie double et en partie simple. Par Napoléon Lacasse. (E. M.)
 ELEMENTARY Latin Grammar. By Dr. Leonard Schmitz. Published by R. Chambers. (A.)
 ELEMENTARY LATIN EXERCISES. By the same. Same Publisher. (A.)
 GRAMMAR of the Latin Language. By the same. Same publisher. (A.)
 ADVANCED Latin Exercises. By the same. Same Publisher. (A.)
 SCHOOL DICTIONARY of the Latin language. Published by Chambers. (A.)
 TREATISE on Practical Mathematics. Published by the same. (A.)
 LA GRAMMAIRE Complète de Poitevin. (M. A.)
 TRAITÉ d'Analogie grammatical. Par le même. (M. A.)
 TRAITÉ d'Analogie logique. Par le même. (M. A.)
 COURS complet de Dictée. Par le même. (M. A.)
 LE PREMIER livre de l'Enfance. Par le même. (E.)
 LA GRAMMAIRE du premier Age. Par le même. (E.)
 LA GRAMMAIRE élémentaire. Par le même. (E.)
 COURS GRADUÉ. Par le même.
 MANUEL D'ANGLAIS. Sixième partie : Leçons de Littérature Anglaise. Par P. Sadler. Paris, 1841.
 MANUEL D'ANGLAIS. Cinquième partie : Leçons de Littérature Anglaise. Par P. Sadler. Paris, 1841.
 MANUEL D'ANGLAIS. Deuxième partie : Versions et Dialogues. Par P. Sadler. Nouvelle édition. Paris, 1857.
 Exercices Anglais, ou cours de Thèmes gradués. Par P. Sadler. Deuxième édition. Paris, 1857.
 THE DUTY of a Christian. Published by the Brothers of the Christian Schools. (E.) C.
 THE METROPOLITAN Illustrated Speller. Published by D. & J. Sadler & Co. New-York. (E.) C.
 THE METROPOLITAN Speller and Pictorial Definer. Published by the same. (E.) C.
 THE METROPOLITAN First, Second and Third Readers. Published by the same. (E.) C.

THE METROPOLITAN Fourth Reader (Edition of 1863, for Canada). Same Publishers, Montreal. (E. M.) C.

LINGARD'S History of England, abridged : for the use of Schools. (E. M.) C.

LE DEVOIR DU CHRÉTIEN. Publié par les Frères des Ecoles Chrétiennes. (E.) C.

HISTOIRE SAINTE, par demandes et par réponses; suivie d'un abrégé de la Vie de N. S. Jésus-Christ; à l'usage de la jeunesse. Québec, 1852. Imprimée chez T. Cary. (E.) C.

HISTOIRE SAINTE; par Drioux. Publiée par E. Belin, Paris. (E. M.) C.

HISTOIRE DE FRANCE; par le même. (E. M.) C.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, par le même. (E. M.) C.

PRÉCIS DE MITHOLOGIE, par le même. (M.) C.

HISTOIRE ANCIENNE, par le même. (M.) C.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE par le même. (M.) C.

HISTOIRE DU MOYEN-AGE, par le même. (M.) C.

NOUVELLE MÉTHODE pour apprendre à bien lire. J. E. Juneau.

THE CATHOLIC SCHOOL BOOK, containing easy and familiar Lessons for the Instruction of Youth. C.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE. Publié par Eusèbe Senécal, en sept Cahiers. Montréal, 1865. C.

PSAUTIER de DAVID, suivi des Hymnes qui se chantent dans les différents temps de l'année. Mame, Tours, 1858. C.

PINNOCK'S Goldsmith's Catechism of the History of England, (E.) P.

PINNOCK'S Improved Edition of Goldsmith's History of England; By W. Taylor, LL. D., Montreal, Lovell; 1859. (M. A.) P.

GRAMMAIRE FRANÇAISE. By F. P. B. (E.)

LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES en manuscrit. By F. P. B. (E.)

SYLLABAIRE pour Ecoles Élémentaires seulement, par MM. Juneau et Lacasse, Québec, 1868. (E.)

TRAITÉ DE CHIMIE AGRICOLE, par M. le Dr. Larue, Québec, 1868. (E. M.)

TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, par M. Napoléon Lacasse, Québec, 1867. (E. M.)

GRAMMAIRE DE BONNEAU ET LUCAN, revu par M. Michaud. (E. M.)

TRAITÉ DE L'ART ÉPISTOLAIRE, Sorel. (E. M.)

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE LA CIVILITÉ CHRÉTIENNE, pour Ecoles Élémentaires seulement. C. Delagrave & Cie., Paris. (E.)

THE EDINBURGH HIGH SCHOOL FRENCH GRAMMAR, by Charles Schneider, 1863. (M. A.)

THE EDINBURGH FRENCH CONVERSATION READER, same, 1866. (M. A.)

THE EDINBURGH HIGH SCHOOL FRENCH MANUAL, same, 1867. (M. A.)

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, dixième édition, par M. C. J. L. Lafrance, Québec, 1867. (E. M.)

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE, par M. L. H. Bellerose, Montréal, 1867. (E. M.)

NOUVEAU COURS DE LANGUE ANGLAISE, d'après la méthode d'Ollendorf,—Beauchemin et Valois, Montreal, 1868. (E. M.)

FIRST BOOKS for the use of Schools. Published by J. Lovell. (E.)

II. Livres approuvés depuis la réorganisation du Conseil de l'Instruction Publique en 1869.

NOUVELLE SÉRIE de L'HISTOIRE DU CANADA, par M. le Dr. Miles, sous le titre de :

1. A New History of Canada, 1534—1867, to serve as a general reader in Secondary or Superior Institutions. (A.) C. and P.

2. A School History of Canada, prepared for the Elementary and Model Schools. (E. M.) C. and P.

3. The Child's History of Canada, for the Elementary Schools. (E.) C. and P.

ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE ET DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE, suivis d'une petite flore simple et facile de la Province de Québec, par M. l'Abbé Ovide Brunet, (E. M. A.) C. and P.

HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par le Rév. O. H. Laverdière, A. M. (E. M. A.) C. and P.

Extrait, par ordre du Conseil, du registre des délibérations des séances, par nous,

LOUIS GIARD.

HENRY H. MILES.

Secrétaires du Conseil de l'Instruction Publique,
 Québec, août 1870.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUEBEC, PROVINCE DE QUEBEC, OCTOBRE ET NOVEMBRE, 1870.

Monsieur Baillargeon.

Nos lecteurs trouveront dans notre revue mensuelle des détails biographiques sur ce grand, saint et aimable prélat, dont la mort a si universellement affligé la population de cette Province.

Mgr. Baillargeon a été le troisième Archevêque de la Province ecclésiastique de Québec. Il n'a été Archevêque que l'espace de trois années; mais il avait pendant la longue maladie de son prédécesseur Mgr. Turgeon administré l'archidiocèse sous le titre d'évêque de Tloa *in partibus*.

Dans ses voyages à Rome et en France, il avait été apprécié par les sommités ecclésiastiques de ces deux pays, et sa haute réputation de savoir et de piété n'était point bornée au Canada où il comptait autant d'amis dévoués que de fidèles ouailles. Ses funérailles ont réuni toutes les autorités civiles et militaires de Québec; elles ont été un grand et imposant spectacle, et l'oraison funèbre prononcée par M. l'abbé Louis Pâquet a été écoutée avec la plus profonde émotion par la foule immense qui remplissait la cathédrale.

Mgr. Baillargeon a été constamment et tout spécialement un ami de l'instruction publique. Il l'a prouvé par les efforts qu'il a faits pour l'établissement de l'Université Laval et la protection énergique qu'il a constamment donnée à cette admirable institution, par la sollicitude qu'il a toujours montrée pour les nombreuses maisons d'éducation de son diocèse et pour les écoles des Frères qu'il a établies à Québec lorsqu'il était curé de cette ville, enfin par son remarquable discours, lors de l'inauguration de l'école Normale Laval, et par sa récente circulaire à son clergé au sujet des rapports de l'église et de l'état dans l'instruction publique.

La société perd en lui un prélat éclairé, sage, prudent et habile, le clergé un chef savant, zélé, infatigable, les pauvres un ami dévoué, héroïque et plein d'une touchante et humble sympathie; les lettres un écrivain simple, judicieux et modeste; la jeunesse enfin un père plein de bonté, de sollicitude et d'une angélique piété. Ce père elle ne l'a réellement point perdu, car il prie pour elle avec sans doute plus d'efficacité et de succès que jamais!

Engagement des Instituteurs.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, averti MM. les Commissaires et les Syndics d'écoles de la fausse position où ils se mettent, en cherchant à éluder le règlement sanctionné, il y a déjà si longtemps, qui les oblige à donner *trois mois* d'avis aux instituteurs ou aux institutrices dont ils ne veulent point continuer l'engagement l'année suivante. On cherche à éluder ce règlement en donnant avis simultanément à tous les instituteurs sans raison ni motif quelconque autre que celui de se tenir libre d'agir comme on l'entendra à l'époque des engagements, d'exciter ainsi la concurrence et de diminuer les salaires. MM. les Commissaires et MM. les Syndics doivent savoir cependant que le

Département de l'Instruction Publique et le gouvernement sont bien décidés à ne pas laisser prévaloir une ruse aussi transparente. Déjà dans plusieurs circonstances, tant sous l'ancienne que sous la nouvelle constitution, le Gouverneur en conseil, sur le rapport du surintendant ou du ministre de l'Instruction publique, a considéré ces avis donnés collectivement comme *non avenues*, et condamné les municipalités à payer une indemnité aux instituteurs.

Mais les conséquences qui résultent de ce parti pris de quelques commissaires, et de leur confiance illusoire dans cette manière d'agir, deviennent quelquefois tellement graves et donnent lieu à tant de difficultés que l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique se propose à l'avenir de recommander de priver de toute *subvention* les municipalités où l'on cherchera ainsi à éluder le règlement en question.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur les résultats pratiques de ces avis collectifs ou simultanés. Les instituteurs eux-mêmes n'en tiennent aucun compte et se fient toujours sur l'action du département: il arrive même très souvent que le Commissaire de l'arrondissement dit lui-même à l'institutrice qui a reçu un tel avis, de ne point s'en inquiéter, *que ce n'est que pour la forme et afin de se mettre en règle avec le département*. Ceci est d'autant plus équitable, que les commissaires peuvent toujours, pour des raisons graves, destituer un instituteur *sans aucun avis*.

Quarantième et Quarante-unième Conférences de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

SÉANCE DU 27 MAI.

Présents: M. l'abbé Verreau; M. l'inspecteur Grondin; MM. J. O. Cassegrain, président; N. Gervais, vice-président; Wm. Fahy, secrétaire; D. Boudrias, trésorier; N. A. Archambault, bibliothécaire; M. Emard, V. Arnaud, H. Boire, O. Gauthier, A. Dupuis, J. G. Destroismaisons, J. M. Côté, A. Roberge, E. Pâquette, A. Malette, A. Primeau, D. Sabourin, O. Primeau, C. Ferland, M. Guérin, J. C. Paradis G. Guérin, P. P. Auger, et les élèves de l'École Normale.

Lecture et adoption du Procès Verbal de la dernière séance.

Lecture de M. Paradis sur la construction des maisons d'écoles.

Discussion de la question: "Nos maisons d'écoles, telles que construites, sont-elles de nature à compromettre la santé?"

M. Archambault fait voir que la mauvaise hygiène des écoles est la principale cause d'un grand nombre de maladies chez les enfants. Le manque d'espace surtout, et par suite, d'air pur, est le défaut que l'on rencontre dans presque toutes les salles d'écoles. Tout le monde sait que l'air vicié est un véritable poison qui agit sur tous les animaux. L'enfant n'y échappe pas, mais comme il est dans la force de l'âge, son système est moins profondément attaqué. Mais il n'en est pas ainsi de l'instituteur, déjà fatigué par l'enseignement et la vie sédentaire. Les Commissaires devraient apporter une attention scrupuleuse à la ventilation des écoles. Il y a pour cela différents appareils. M. Archambault en explique quelques-uns.

Plusieurs membres prennent successivement la parole et exposent les moyens auxquels ils ont recours pour ventiler leurs salles d'écoles.

M. Emard dit qu'au défaut de ventilation s'en ajoutent souvent bien d'autres. Par exemple, l'école est sous les combles: en été, on y brûle; en hiver, on y gèle. Impossible de suspendre une carte, un tableau. On se plaint: les commissaires ne font rien. A qui s'adresser? M. Paradis croit que le moyen le plus efficace serait l'influence de MM. les Inspecteurs. Ils ont toujours la confiance des Commissaires. Au besoin, ils pourraient faire rapport à l'Hon. Ministre.

M. l'inspecteur Grondin dit que le gouvernement accorderait peut-être un octroi pour remédier aux plus pressants besoins. Tous les Députés ne sont pas convaincus de la nécessité d'une

bonne maison d'école. Il faut cependant faire connaître la vérité, peu à peu elle persuadera tout le monde. Le gouvernement pourrait recommander, et au besoin imposer les dimensions et les principaux détails d'un bon plan de maison d'école.

M. le Principal Verreau demanda aux membres de la conférence les dimensions de leurs classes et le nombre des enfants de l'école. Il trouve qu'en moyenne les écoles ont 25 x 22 pieds sur une hauteur de 8 pieds, ce qui donne 4400 pieds cubiques d'air pour 70 enfants, nombre moyen, ou environ $\frac{1}{2}$ de pied cube pour chaque enfant par minute, lorsqu'il lui en faudrait au moins 5 pieds. Plusieurs médecins exigent même 10 pieds cubes par minute. Sans doute qu'assez souvent l'air extérieur pénètre dans les classes par les fenêtres et par les portes, surtout si la maison est vieille ou en mauvais état. Dans ce cas, l'atmosphère de l'appartement est refroidi, ce qui est un autre inconvénient; mais très peu purifié. Aujourd'hui on voit les fermiers chercher à ventiler les bâtiments où ils renferment leurs animaux, précaution qui contraste péniblement avec la négligence apportée dans la ventilation des écoles où les enfants sont renfermés jusqu'à trois heures de suite, surtout pendant l'hiver. Le gouvernement ne demande pas mieux, sans doute, que de parer à tous ces inconvénients; mais l'opinion publique n'est pas encore préparée: il viendra un temps où la législature sera plus au fait de toutes les questions de l'instruction. En attendant, il ne faut pas se lasser de faire connaître l'état des choses, l'opinion publique se formera.

SEANCE DU MOIS D'AOUT.

Présents: MM. les Inspecteurs Valade et Grondin, MM. J. O. Cassegrain, président; D. Boudrias, trésorier; M. Emond J. Paradis, C. Ferland, A. Malette, J. E. Roy, conseillers; L. Kérouack, D. LaCroix, J. Archambault, H. Tétrault, P. H. St. Hilaire, V. Harman, R. Martineau, L. Charbonneau, C. Leblanc, A. Primeau, P. P. Aujer et E. Leroy.

M. le Président donna les raisons pour lesquelles le compte-rendu de la dernière conférence n'avait pas été publié dans le *Journal de l'Instruction Publique*, et pria l'assemblée de vouloir bien nommer, quelqu'un secrétaire *pro tempore*, vu l'absence du secrétaire.

M. Emard fut prié d'agir en cette qualité.

M. l'Inspecteur Valade fit une lecture sur la *nécessité d'inspirer du goût pour l'éducation*.

M. le Président prit ensuite la parole, et s'exprima à peu près en ces termes:

Au nom de l'Association, je remercie bien cordialement M. Valade du travail dont nous venons d'entendre la lecture. Cette étude, outre qu'elle se distingue par la forme, comme tout ce qui sort de la plume de l'auteur, renferme des aperçus dont l'importance frappera tout homme sérieux qui s'occupe à former la jeunesse. En effet, si l'éducation doit contribuer au développement des facultés humaines, si le degré de civilisation d'un peuple se mesure toujours sur celui de l'éducation qu'il a reçue, nous pouvons dire que chercher à *inspirer du goût pour l'éducation*, c'est travailler à la base de l'édifice social, c'est affermir cette puissance qui, comme le dit Mgr. Dupanloup, *fait la grandeur des peuples, maintient leur splendeur, prévient leur décadence, et, au besoin, les relève de leur chute*.

Il n'est point nécessaire de résumer la lecture de M. Valade: vous avez pu mieux que moi en apprécier le mérite. Je me permettrai néanmoins de constater le fait que, depuis quelque temps, l'Association a le plaisir d'entendre, presque à chacune de ses séances, un inspecteur l'entretenir de quelque question de pédagogie. C'est là un très-grand avantage dont les instituteurs ne sauraient manquer de tenir compte: car il n'est personne, à mon avis, qui soit plus autorisé à parler de l'enseignement, que l'inspecteur, personne qui soit plus en mesure d'indiquer les réformes dont un système d'éducation peut être susceptible. Aussi nous devons savoir gré à ceux de ces messieurs qui veulent bien prendre part aux travaux de l'Association, se mêler à nos

discussions, et nous encourager à persévérer dans la carrière noble, mais difficile, que nous avons embrassée."

Vint ensuite une discussion sur "la méthode la plus prompte de faire acquérir l'orthographe d'usage aux enfants."

Cette question fut habilement discutée par MM. les inspecteurs Valade et Grondin, MM. Paradis, St. Hilaire, Ferland, Kérouack, Martineau, Primeau, Demers et Charbonneau, qui tous firent ressortir l'importance de cette branche de l'enseignement élémentaire.

Voici à peu près le résumé des débats, ainsi que les conclusions auxquelles s'est arrêtée l'assemblée:

1o. Faire épeler les enfants dans leurs livres, puis de mémoire, ayant soin de commencer par les mots dont la prononciation correspond avec leur orthographe et passer ensuite à ceux dont la prononciation est irrégulière.

2o. Faire copier *exactement* une demi-page et même une page entière dans un livre où les difficultés orthographiques sont habilement graduées.

3o. Enseigner les règles de la formation des mots, afin que les enfants puissent grouper dans leur mémoire tous ceux d'une famille, c'est-à-dire, provenant d'un radical commun.

M. Paradis attira l'attention de l'assemblée sur la série des livres de M. Larousse, qui sont très-bien calculés pour l'enseignement de l'orthographe d'usage.

Les deux questions suivantes seront discutées à la prochaine conférence:

"Quelle est la méthode la plus prompte pour faire acquérir l'orthographe *syntactique* aux enfants?"

"L'usage de faire des *liaisons* en lisant est-il obligatoire ou simplement facultatif?"

Et la séance fut ajournée jusqu'au dernier vendredi de janvier à 9h. de l'avant-midi.

M. EMARD,
Secrétaire temporaire.

Le gouvernement de Québec et l'immigration.

Nous trouvons dans le "Rapport du Comité sur l'immigration," une lettre de l'Honorable M. Chauveau. Elle est intéressante à plus d'un titre, car elle nous fait voir la part que la province de Québec a prise dans les efforts tentés par le Canada pour attirer au milieu de nous les émigrés européens.

Voici cette lettre:

"A l'Honorable Christopher Dunkin, président du comité de la chambre des communes,—chargé de s'enquérir de l'immigration.

"MONSIEUR.—Je me rends avec plaisir à la demande que me fait le comité, de faire connaître les mesures qui ont été adoptées dans la province de Québec, depuis la dernière session de la législature fédérale, pour favoriser l'immigration et la colonisation.

"Il n'a été fait aucune nouvelle législation importante sur cette matière dans la dernière session du parlement local; mais des votes d'argent considérables ont été faits pour aider à l'exécution des lois passées dans les sessions précédentes, et dont j'ai rapporté les principales dispositions dans la lettre que j'ai adressée au comité nommé sur le même sujet.

"Ces votes sont comme suit:

Immigration, y compris les impressions, cartes, etc.....	\$ 20,000
Sociétés de Colonisation.....	20,000
Chemins de colonisation de première classe.....	125,000
Chemins de Sainte-Anne des Monts à la Rivière au	
Renard, dans le golfe.....	10,000
Chemins à lisses de colonisation.....	45,000
Arpentages et explorations des terres de la Couronne...	24,000

Formant en tout.....\$277,000

“ En parcourant ces divers items, j'aurai occasion de vous présenter un court résumé de ce qui a été fait pour chacun de ces objets.

“ Depuis la session, le gouvernement a chargé M. Belle, agent des terres et des bois de la couronne, d'ouvrir un bureau d'émigration, afin d'aider à retenir dans cette province les émigrés des îles britanniques et du continent de l'Europe qui arrivent à Montréal, sans être décidés à se rendre plus loin.

“ Quoique cette classe soit peu nombreuse, la plupart des émigrés ayant d'avance leur destination, soit pour les États-Unis, soit pour la province d'Ontario, il y a tout lieu d'espérer que M. Belle pourra déterminer un bon nombre d'émigrés à se fixer dans la province de Québec. Il ne lui sera alloué aucune augmentation de salaire pour ces fonctions, et cela, par suite des dispositions de la nouvelle loi qui veut que les agents des terres agissent aussi au besoin comme agents d'émigration ; mais il lui sera alloué un commissionnaire et des frais de bureau.

“ Un agent et un bureau semblable sont fixés à Québec, et un troisième agent sera établi près de la frontière, dans les cantons de l'est, afin de retenir, s'il est possible, une partie de l'immigration qui se fait chaque année aux États-Unis, de la diriger vers les cantons de l'est et de faciliter le retour des Canadiens déjà émigrés qui désirent revenir au pays et s'y fixer par conséquent.

“ Le gouvernement n'a pas encore décidé s'il enverra des agents dans les îles britanniques et sur le continent de l'Europe, mais il fait préparer une brochure qui sera tirée à un nombre considérable d'exemplaires en anglais et en français, et qui sera peut-être traduite en d'autres langues.

“ Elle sera distribuée, soit par les agents du gouvernement fédéral, soit par ceux que la province pourra envoyer ; et elle sera accompagnée d'une carte de M. Taché, qui indique toutes les voies de communication de la province. Cette brochure, dont l'édition française vient d'être terminée, forme deux cent cinquante pages et contient, dans une forme compacte, tous les renseignements propres à faire connaître la province, et à combattre les préjugés qui existent sous divers rapports. Elle a été préparée sous la direction de l'honorable commissaire de l'agriculture et des travaux publics par son assistant, M. Lesage, et fait le plus grand honneur à ce département. Je joins à cette lettre une table des matières contenues dans cette brochure faisant voir qu'aucune branche importante du sujet n'a été omise.

“ Les sociétés de colonisation, comme j'ai eu occasion de le faire remarquer dans la lettre publiée l'année dernière, sont à la fois sociétés de colonisation et d'immigration. Elles offrent par là-même, à chacun des éléments qui composent notre population, les moyens de se recruter à l'étranger, et les dispositions de la loi semblent les inviter à rivaliser entre eux dans une lutte qui tournera au profit de la province.

“ Deux sociétés de colonisation, celle de Québec-Centre et de Québec-Ouest, s'occupent déjà activement d'immigration, la première cherchant à établir ses relations sur le continent de l'Europe et la seconde dans les îles britanniques.

“ Au vingt-trois mars dernier, trente-six de ces sociétés avaient été établies et reconnues par le gouvernement ; plusieurs demandes nouvelles étaient encore à cette date sous considération. Je joins à cette lettre une liste des sociétés organisées, un tableau des demandes de concessions de terres qui ont été faites, et un tableau des subventions payées. Il résulte de ces tableaux que trente-trois sociétés se sont déjà mises en état de recevoir la part de subvention qui leur revient d'après les statuts, et qu'une somme de sept mille cinquante piastres et dix-huit centins leur a été distribuée ; il est également constaté que onze sociétés se sont adressées au gouvernement pour obtenir des réserves de terre, et que trois d'entre elles en ont obtenu.

“ Je dois faire remarquer à ce sujet que l'octroi de ces réserves doit être précédé d'un rapport de l'agent des terres constatant que les lots demandés ne sont pas déjà occupés par des colons de bonne foi, ce qui exige un certain délai dont l'inconvénient est

beaucoup moindre que celui qui résulterait de l'octroi de terres fait sans les précautions voulues, en ce qui concerne les premiers occupants.

“ La réorganisation des agences du gouvernement pour la vente des terres publiques, la surveillance de la coupe des bois, la colonisation et l'immigration, a eu lieu telle qu'elle était indiquée dans ma lettre de l'année dernière, et je joins à celle-ci un tableau de ces agences, indiquant la résidence de chacun des agents et la quantité d'acres de terre dont chacun d'eux peut disposer, formant un total de cinq millions, trois cent quatre-vingt-dix mille, six cent quatre-vingt-douze acres.

“ Les explorations qui ont été faites par le département des terres de la couronne et celles qui se font actuellement permettent d'ajouter considérablement aux terres disponibles, tant pour la coupe des bois que pour la colonisation.

“ Ces explorations s'étendent dans la vallée d'Ottawa, dans celle du Saint-Maurice et dans la direction du lac Saint-Jean, et différents partis d'explorateurs y ont été ou y sont encore à l'œuvre. MM. Lindsay, Russell et Le Ber ont exploré cinquante-trois milles en longueur, à partir du nord-ouest du lac Kiamika, formant avec les explorations latérales cent onze milles. MM. Arcand et Temple ont exploré sur une ligne partant de la petite rivière-Flamand, qui se décharge dans le Saint-Maurice, vers le sud-ouest, trente milles, et vers le sud-est, dans la direction du lac Saint-Jean, dix-milles formant avec les lignes transversales plus de cinquante milles. MM. Casgrain et Legendre chargés de l'exploration du territoire que traverse la rivière Batiscan, dans la partie supérieure de son cours, ont commencé leurs opérations au coin nord du canton de Mékinac, et les ont poussées au nord-est sur une longueur de vingt-neuf milles ; puis ils ont parcouru droit au nord une étendue de territoire que l'on appelle l'île du Prince Edouard, sur une longueur de quinze milles, formant avec les lignes latérales quatre-vingt-trois milles. Enfin M. Casgrain est actuellement occupé à faire une exploration du territoire qui s'étend au nord du canton de Rocmont jusqu'au lac Saint-Jean.

“ On a pu voir au commencement de cette lettre que le budget total de l'immigration et de la colonisation pour l'année 1870, était de deux-cent-soixante-dix-sept mille piastres. Dans cette somme, figure cependant une somme de quarante-cinq mille piastres pour subventions aux chemins à lisses de colonisation. Il est probable, toutefois, que tout au plus trois seulement des compagnies mentionnées dans le statut auront droit à une subvention cette année : celle du chemin de fer de Saint-Jérôme, au nord de Montréal—celle de Gosford, au nord de Québec, et une des compagnies formées dans les cantons de l'est.

“ Ces lignes de chemins à lisses, le chemin de fer Intercolonial, les autres chemins de fer existants ou projetés, ainsi que nos grands chemins de colonisation, formeront bientôt un réseau qui rendra toutes les parties du vaste territoire de cette province accessible à la colonisation et à l'immigration.

“ En ce qui concerne les chemins de colonisation proprement dits, on peut voir par les rapports de l'honorable Commissaire des travaux publics, pour les années 1865 et 1869, qu'il a été dépensé pour les chemins de colonisation, 1865, soixante-sept mille cinq cents piastres ; en 1869, cent-soixante-dix-huit mille six cent quarante-neuf, en tout, deux cent quarante-six mille cent quarant-neuf piastres sans tenir compte des contributions locales pour les chemins de seconde et de troisième classe. La longueur totale des nouveaux chemins terminés et propres au roulage, était, en 1865, de deux cent dix milles ; celle des chemins préparés, de cent vingt-cinq milles ; celle des chemins simplement ébauchés en chemins d'hiver de cent quatorze milles ; enfin, la longueur réunie des nouveaux ponts construits était de six mille cent trente pieds.

“ En 1869, la longueur totale des chemins terminés propres au roulage était de trois cent quatre-vingt-huit mille ; celle des chemins ébauchés en chemins d'hiver, de cent quatre-vingt-cinq milles ; celle des chemins réparés, de deux cent onze milles, et la

longueur réunie des nouveaux ponts construits, de seize mille trois cent soixante-six pieds.

“ La plupart des chemins de colonisation, surtout ceux de seconde et de troisième classe, qui se font en partie à l'aide de contributions locales, sont destinés à pousser de proche en proche les travaux de la colonisation, et bon nombre de chemins étaient déjà indiqués ou commencés, mais il y a aussi de grandes artères de communication, de grandes routes destinées à établir des rapports avec des pays entièrement isolés jusqu'ici, et à ouvrir de nouveaux territoires. Tels sont entre autres les chemins de la Mantawa, celui de Québec au lac Saint-Jean et le nouveau chemin qui vient de s'ouvrir avec l'aide réunie du gouvernement local et du gouvernement fédéral, sur la rive du golfe, dans le comté de Gaspé.

“ On trouvera dans les rapports des différents conducteurs de ces chemins, qui se trouvent à la suite des rapports du commissaire des travaux publics, des détails très-intéressants sur les progrès que fait la colonisation, surtout dans la région du Saguenay et du lac Saint-Jean, dans celle de Mantawa, dans la vallée de l'Ottawa dans les cantons de l'Est, le long du chemin Taché, en arrière des établissements de la côte du sud et dans la Gaspésie. On remarquera avec plaisir qu'un grand nombre de colons, même dans des endroits très-éloignés de la frontière, sont des Canadiens revenus des États-Unis. Leur nombre, ainsi que celui des émigrés d'Europe, augmentera considérablement lorsque les avantages offerts par notre gouvernement seront mieux connus. Ces avantages consistent principalement dans l'aide accordée aux sociétés de colonisation et d'immigration, dans la confection des chemins de colonisation, dans l'octroi des lots gratuits sur les grands chemins de colonisation, dans les conditions si faciles accordées aux colons et qui, en général, se rapprochent d'un octroi gratuit, enfin dans les privilèges accordés aux colons en ce que la terre ne peut être saisie pour paiement de leurs anciennes dettes, et dans l'exemption de saisie d'un matériel d'exploitation considérable, tel que décrit dans ma lettre précédente.

Bulletin Bibliographique.

FRANCE.

MERLET.—Extraits des classiques français accompagnés de notes et notices, à l'usage des établissements d'instruction, par M. Gustave Merlet, cours supérieurs, 2 in-12, Paris 1869, Ch. Fourault et Fils.

M. Merlet est professeur de Rhétorique au Lycée Louis-le-Grand. Il est auteur de plusieurs ouvrages de critique littéraire; les notes qu'il a ajoutées à un choix des classiques français qui viennent jusqu'à notre époque, ou, pour mieux dire, jusqu'au moment actuel sont sagement pensées et bien écrites. Le premier volume contient les extraits des prosateurs, le second celui des poètes.

CANADA.

La Province de Québec et l'Émigration Européenne.—142 p. in-12,— Québec, 1870—Imprimerie de l'Événement, avec une carte.

The Province of Quebec and European Emigration.—30,000 exemplaires de la version française et 50,000 de la version anglaise de cette brochure ont été imprimés aux frais du gouvernement. Elle est destinée à être répandue non-seulement en Europe, mais encore aux États-Unis et même dans notre pays qui, s'il était mieux connu de ses habitants, ne verrait peut-être pas une émigration aussi considérable que celle que l'on remarque chaque année. Il est de fait qu'un grand nombre de personnes améliorent autant et plus leur condition en passant d'une partie du pays dans une autre qu'en émigrant à l'étranger. Cette brochure contient la première lettre de M. Chauveau au Comité de l'Émigration de la Chambre des Communes à laquelle il est fait allusion dans la seconde lettre que nous publions aujourd'hui. Cette brochure sera adressée prochainement à tous les directeurs d'académies et d'écoles modèles.

MONSIEUR BAILLARGEON, Archevêque de Québec, sa vie, son oraison funèbre, prononcée à la Cathédrale, son éloge dans les églises de Québec et ses funérailles in-12—96 p. Augustin Coté, avec photographie. Voir notre revue mensuelle.

LA RUE.—Petit manuel d'agriculture à l'usage des écoles élémentaires par M. le Dr. Hubert La Rue, 52 p.

Concision et clarté, telles sont deux des principales qualités qui ont valu à ce petit ouvrage l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique sur la recommandation des deux comités, catholique et protestant. Nous recommandons instamment aux commissaires d'écoles de le mettre promptement en usage.

DUNN.—Pourquoi nous sommes français, par Oscar Dunn, 40 p. in-18—Montréal 1870—Duvernay et frère.

M. Dunn, jeune écrivain qui, après avoir travaillé à la rédaction de plusieurs journaux dans ce pays, a passé dernièrement quelque temps en Europe a rapporté nécessairement de très vives sympathies pour le pays de nos ancêtres qui, malgré son nom, sont aussi les siens. Dans la douloureuse épreuve que subit la France il avait une occasion de donner jour à ses sentiments, et c'est dans une soirée littéraire et musicale au profit des blessés, des veuves et des orphelins que la présente guerre multiple dans notre ancienne mère-patrie que M. Dunn a fait cette conférence. Elle se termine par ces mots pleins de justesse et de vérité: “Vraiment nous ignorions peut-être nous-mêmes la force de notre affection pour la France et nous ne savions pas que ses défaites pourraient nous attrister à ce point; on dirait que chaque revers de ses armes nous atteint dans nos personnes; ses douleurs sont nos douleurs, et Dieu sait avec quelle impatience nous attendons le jour de son triomphe pour chanter l'hymne d'allégresse, jour qui certainement, je le crois pour ma part, aura bientôt quelles que soient les apparences du moment.”

MONTPETIT et DEVISME.—Abrégé de géographie moderne à l'usage de la jeunesse, d'après une nouvelle méthode raisonnée, par Montpetit et Devisme. 389 p. Québec 1870. Léger Brousseau.

M. Montpetit, qui a été pendant longtemps assistant-rédacteur de ce journal, est actuellement au département du Secrétariat de la Province; M. Devisme, ancien professeur à l'école Normale Jacques-Cartier, est employé au Ministère de l'Instruction Publique.

Les auteurs disent dans leur préface: “Il fut un temps en Canada où les livres étaient si rares qu'on ne pouvait trop les condenser, et c'est ainsi qu'au grand bénéfice de la jeunesse d'alors on a vu des auteurs réunir dans une même page des leçons d'histoire, de géographie, de physique, d'histoire naturelle etc., mais aujourd'hui que nous avons un choix considérable d'auteurs spéciaux dans toutes les branches de l'enseignement, ces compendiums de toutes les sciences n'ont plus de raison d'être. Nous avons adopté une méthode d'exposition qui repose sur la nature elle-même et dont le principal mérite est la clarté. Après avoir divisé la géographie en trois parties principales savoir: la *Géographie Astronomique*, la *Géographie Physique*, et la *Géographie Politique*, nous disposons les paragraphes de chacune d'elles dans l'ordre raisonné qui suit:

On ne manquera point d'observer que nos statistiques diffèrent souvent de celles de nos devanciers, surtout en ce qui regarde certaines contrées de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie; Mais nous avons pour appui l'*Annuaire de l'Economie Politique* de 1839, le *Stateman's Year Book* de 1870 et le *Bulletin de la Société de Géographie* de Paris, qui sont les meilleures autorités à suivre.”

LEMAY.—Evangeline, traduction du poème acadien de Longfellow, par Léon Pamphile Lemay, deuxième édition in-12, 192 p. Québec 1870. Delisle. Deux poèmes couronnés in-12, 250 p.

M. Lemay a publié en 1865 sous le titre d'Essais Poétiques, sa traduction d'Evangeline suivie d'autres poèmes originaux ou traduits. Il nous la donne aujourd'hui seule, revue et corrigée. Il publie dans un autre volume les deux poèmes qui lui ont valu la médaille d'or dans les deux concours de poésie ouverts par l'Université Laval. Le premier, la *Découverte du Canada*, a été en partie publié dans notre journal, le second, l'*Hymne National pour le Jour de la St. Jean-Baptiste*, paraît pour la première fois.

M. Lemay avait d'abord songé à publier à Paris ces deux volumes, et il avait même expédié son manuscrit à M. Bossange. Sans nous dévoiler les causes qui l'ont empêché de réaliser son projet, il s'en console dans la préface d'Evangeline en songeant au dédain avec lequel toute production française écrite hors de France voir même hors de Paris a toujours été traitée dans l'ancien monde. “J'ai du rappeler, dit-il, mes humbles manuscrits au foyer paternel. Je ne me flattais pas d'éblouir le monde parisien, bien qu'aujourd'hui les grands poètes de la France soient presque tous disparus et que ceux qui survivent ne valent pas toujours très haut. Je connais assez les préjugés des petits neveux d'outre-mer de mes ancêtres et leur antipathie pour tout ce qui n'est pas français pour savoir que le barde sauvage des bords lointains du St. Laurent n'aurait pas un seul instant charmé la foule parisienne par les accords de son luth.

“J'aurais été flatté tout de même de voir la patrie de mes pères se tourner vers cette rive canadienne où un million de ses enfants conservent encore sa foi, sa langue et ses coutumes et lui donner un sourire de reconnaissance.

“Si mon livre a du mérite, ce mérite est dû à mon amour de cette langue, de cette foi, de ces coutumes que la France nous a légués, seul héritage que nul n'a pu nous ravir! Il est dû aussi à l'intérêt que je porte à l'Acadie, cette sœur du Canada si indignement traitée par ses vainqueurs.”

Il y a un peu plus d'un an, M. de Itatisbonno auteur d'une traduction en vers de la *Dixième Comédie*, annonçait une traduction d'*Évangéline*. Nous ne savons point si elle a été publiée. Lorsque parut la première édition du travail de M. Lemay, nous disions que c'était la première traduction en vers français du poème de Longfellow; nous ne connaissions pas alors celle du chevalier de Chatelain qui nous a été signalée par M. le Juge Winter de New-Carlisle. Elle a été publiée à Jersey en 1856 et est suivie d'une traduction des *Voix de la Nuit* du même auteur. Si nous voulions hasarder un jugement sur le mérite relatif des deux traductions, nous dirions que M. Lemay a peut-être rendu un peu trop gai et pompeux par endroits le langage simple et touchant du poète anglo-américain, tandis que, tombant dans le défaut contraire, le traducteur jersiais a donné une expression trop familière, parfois même un peu trop gâtée et frisant le burlesque, à certains passages dans lesquels Longfellow avait eu, tout en y mêlant beaucoup de bonhomme et de laisser-aller, conserver quelque chose de la suave mélancolie qui règne dans l'ouvrage. Jersey est une vieille île normande devenue anglaise tout en gardant sa langue et ses usages, et il n'est point surprenant que là-bas comme ici on se soit pris de la naïve histoire d'*Évangéline*.

LA REVUE CANADIENNE.—Les dernières livraisons de cette excellente publication, qui en est à la fin de son septième volume, contiennent un bon nombre d'écrits remarquables. L'ouvrage si difficile et si intraité dans un pays comme le nôtre d'une publication de cette nature paraît se soutenir avec vigueur. Une dissertation sur le Pape écrite par M. le grand vicaire Raymond, des poésies de MM Prud'homme et Chapman, des articles bibliographiques par MM. Sulte et De Bellefeuille, des articles de recherches historiques par M. Joseph Tassé, des chroniques du mois très bien faites par M. Prud'homme, et divers articles extraits de publications européennes forment la matière des trois dernières livraisons.

MONTIGNY.—Histoire du Droit Canadien par B. A. Testard de Montigny, Avocat, membre du bureau de direction de la *Revue Canadienne* et membre de la Société Historique de Montréal, 934 p. in-8. Montréal 1869, Sénécal.

Cet ouvrage dont nous aurions dû parler à l'époque de sa publication et dont nous faisons mention aujourd'hui pour compléter la bibliographie canadienne que les compilateurs futurs pourront trouver toute faite dans nos colonnes, cet ouvrage, disons-nous, est d'un grand mérite. C'est un volume précieux à consulter. Tirés généralement à un petit nombre d'exemplaires les ouvrages de cette nature s'épuisent assez promptement. Il n'y a plus guère que les bibliophiles de profession qui possèdent aujourd'hui par exemple l'ouvrage de M. Doucet ou celui de M. Desrivières-Beaubien.

LARUE.—Les Corporations Religieuses Catholiques de Québec par Hubert Larue, 24 p. in 8. Québec 1870, A. Gôté et Cie.

Nous extrayons de cet excellent opuscule les renseignements qui suivent :

Le petit tableau suivant contient un résumé des chiffres qui précèdent

	Personnel.	Dépenses annuelles.	Octroi du Gouvernement.	Octroi des Commissaires.
Séminaire de Québec et Université Leval	570	\$49,621 21	0 00	0 00
Urslines	813	19,662 37	0 00	0 00
Hôtel-Dieu	961	(a) 5,000 00	610 00	0 00
Hôpital-Général	240	10,128 00	1,575 00	0 00
N.-D. de la Congrégation.	1,669	11,311 57	0 00	100 00
Secours de la Charité	916	13,000 00	600 00	840 00
Bon-Pasteur	637	17,292 00	2,600 00	820 00
Sainte-Brigitte	60	2,475 85	500 00	60 00
Maternité	124	1,000 00	480 00	0 00
Frères	2,314	6,900 00	0 00	2,880 00
Dispensaire	3,000 (b)	400 00	50 00	0 00
Total	11,343	\$135,721 00	6,746 00	4,700 00

En s'en référant à ce tableau et aux chiffres qui précèdent, on constate :
 1. Que le nombre de jeunes gens des deux sexes qui puisent leur éducation dans les communautés religieuses de Québec, atteint le chiffre de 6161 annuellement.

2. Que le nombre des malades, infirmes, etc., qui sont à la charge des communautés religieuses de cette ville, est de plus de 3974 annuellement.

3. Que sur ce nombre de malades, 489 reçoivent gratuitement, chaque jour, et durant toute l'année, la nourriture et les soins de ces mêmes communautés. (Les 28 infirmes et invalides de l'Hôpital-Général, et les 30

jeunes filles de l'École de Réforme que le gouvernement confie aux soins des Sœurs du Bon-Pasteur, ne sont pas incluses dans ce chiffre.)

Les 6161 enfants et jeunes gens des deux sexes qui puisent leur éducation dans nos communautés religieuses, reçoivent cette éducation gratuitement ou à peu près. Le *six sous*, le *dix sous*, etc. que paient chaque mois un certain nombre d'externes qui fréquentent les écoles des Sœurs de la Charité, du Bon-Pasteur et des Ursulines, ne peut être considéré autrement que comme équivalent à 0, si on compare le revenu provenant de cette source, à la somme des dépenses annuelles encourues par ces divers établissements.

De même, les \$160, et les \$120 que paient les pensionnaires du Séminaire, de l'Université, des Ursulines, etc., ne suffisent pas, on s'en fait à peine, pour payer les frais de nourriture de ces élèves. La preuve s'en trouve dans les déficits considérables de tous ces établissements, bien que leur administration soit conduite avec la plus stricte économie.

Nous avons donc, à Québec, un système complet d'éducation gratuite.

Entre ce système d'éducation gratuite, et celui qui est suivi dans d'autres pays, il y a deux points de différence capitaux, à savoir :

1. L'éducation gratuite, dans les autres pays où ce système est en vigueur, ne trait qu'à l'éducation élémentaire; à Québec, l'instruction de tout genre, littéraire et classique, est gratuite.

2. Alléons, les frais de cette éducation gratuite sont à la charge des gouvernements et des municipalités; à Québec, les corporations religieuses supportent seules les frais de cette éducation (à l'exception des écoles normales). En effet, le montant des secours accordés pour cet objet par le gouvernement provincial et par la commission des écoles est si minime, que, comparé à la somme énorme dépensée par nos corporations religieuses, ce montant n'équivaut guère plus qu'à 0.

Ainsi, le montant des secours octroyés par la commission des écoles à toutes nos corporations religieuses, d'enseignement et *mixtes*, n'atteint que le chiffre insignifiant de \$1,709, environ, annuellement.

Ce qui est vrai pour les écoles et pour l'éducation, est également vrai pour les hôpitaux et pour le soin des malades.

LARUE.—Mélanges Historiques, Littéraires et d'Economie Politique par Hubert Larue, in-8, 293 p. Québec 1870, Garant et Trudel.

M. Larue est un des collaborateurs les plus assidus de nos revues, journaux et recueils littéraires et, disons le de suite, un de nos écrivains les plus spirituels. Il a eu la bonne idée de réunir sous le titre que nous venons d'indiquer des travaux de divers genres, épars de côté et d'autre, et s'il n'eût pas été si sévère envers ses œuvres, il eût pu nous donner tout aussi bien deux volumes qu'un seul. Nos regrets pour un exemple qu'il n'a point reproduit tout au long ses charmantes études sur nos chansons canadiennes.

ÉTUDES BIBLIQUES.—M. l'abbé Raimbault archiprêtre, curé de Nicolet, M. l'abbé Leprohon archiprêtre, directeur du Séminaire de Nicolet, III, 133, III, 108, II, A. Gôté et Cie.

M. Bois, curé de Maskinongé, auteur de plusieurs ouvrages du même genre, est encore, si nous sommes bien informés, l'auteur de celui-ci qui renferme sur plusieurs membres distingués du clergé des renseignements précieux. A la fin de la première partie se trouve un appendice qui contient 1o. le discours prononcé par M. Raimbault lors de l'inauguration du collège de Nicolet; 2o. l'oraison funèbre de M. l'abbé de Calonne; 3o. celle de Monseigneur Plessis.

BAUDRY.—Code des Curés, Marguilliers et Paroissiens accompagné de notes historiques et critiques, par l'Hon. J. U. Baudry, un des juges de la Cour Supérieure du Bas-Canada et ci-devant commissaire pour l'érection des paroisses, 303 p. in-8. Montréal 1870, Davenay et frère.

C'est un travail immense et consciencieux que M. le Juge Baudry vient de publier. L'auteur mieux que personne en connaissait l'avance les difficultés, et il les indique dans sa préface. Nous avons déjà sur cette matière *Les Notes Diverses* de M. le grand vicaire McGuire, le *Manuel des Paroisses et des Fabriques* de l'Hon. M. Langevin, et le *Manuel des Curés* de Mgr. Desautels. "Depuis la publication de ces ouvrages, dit l'auteur, des statuts et des jugements ont changé ce que ces livres nous donnaient comme droit en force sur plusieurs points. Appelé par mes fonctions de commissaire des paroisses pendant plus de vingt ans à étudier spécialement ces matières, j'ai eu que mes recherches ne seraient plus inutiles et pourraient servir de base à un travail plus complet, que je laisse à quelqu'un plus capable que moi de l'entreprendre. L'avocat trouvera dans les notes les sources d'où sont tirées les règles que j'ai considérées comme en force et qui sont énoncées sous la forme d'articles de code, et l'autorité ecclésiastique et civile sur cet exposé de la loi serait plus en état de voir ce qu'il convient de changer, de manière à préserver l'accord et l'union nécessaires à la tranquillité des catholiques de ce pays."

Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec, session of 1869-70. New series, part 7 in-8, 133 p. Québec 1870, Middleton et Dawson.

Les *Transactions* ou *Mémoires* de la société littéraire historique de Québec sont maintenant un des plus anciens recueils du pays. Les premiers volumes sont d'une rareté extrême. La première série comprend cinq volumes composés chacun de quatre ou cinq livraisons. La seconde série en est à sa septième livraison et n'a pas été divisée en volumes.

(a) Pour les malades.

(b) Malades annuellement.

Cette livraison contient 10. un article sur l'Acadie et le poème d'Évangéline par le Dr. Anderson. Le docteur s'efforce de justifier ou du moins d'atténuer la conduite du gouvernement anglais envers les acadiens; 20. une étude sur la littérature anglaise du règne de la Reine Anne par le lord évêque anglican de Québec; 30. un travail sur les analyses spectaculaires récentes de la lumière solaire et sur l'éclipse totale du 7 août 1809 par M. Douglas; 40. un compte-rendu de l'expédition canadienne chargée d'observer cette éclipse à Jefferson city par M. Ashe; 50. une étude sur les opérations militaires du siège de Québec et de la campagne de 1759-1760 par le Dr. Anderson.

Il est peu d'événements historiques qui laissent voir plus complètement le peu d'infaillibilité des écrivains contemporains que les deux batailles des Plaines d'Abraham. Nos lecteurs se rappellent peut-être un article de M. Chauveau publié dans notre livraison de décembre 1853 intitulé: "Les Plaines d'Abraham et leurs monuments." L'auteur en était venu à la conclusion que les deux armées étaient à peu près égales avec cette différence que les français après une marche si longue à la pluie devaient être excédés de fatigue, et que les anglais étaient en position avant eux et avaient l'avantage d'une assez forte artillerie. Les témoignages contemporains que le Dr. Anderson a compulsés, ainsi que les historiens cités par le Père Martin dans sa vie de Montcalm, présentent d'étranges écarts de calcul. Une lettre d'un officier publiée dans l'*English Magazine* de Londres 1870 estime les forces des français à 13 000 hommes et celles des anglais à 3,111. Le commissaire Doreil (aide-de-camp de Montcalm) porte les français à 3 000 et les anglais à 6 000. M. Garneau porte les français à 8 000, et les anglais à 4,500. M. Ferland donne au chevalier de Lévis 4,500 et à Murray 4,000 et est probablement plus près de la vérité d'après l'opinion du Dr. Anderson, qui cependant paraîtrait vouloir réduire encore de 1,000 le chiffre des troupes anglaises ce qui nous paraît peu probable. M. LeMoine a publié, lui aussi, un article remarquable sur cette question et se range sur le tout à l'opinion de Garneau. Toutes ces différences d'opinion ne doivent point étonner lorsqu'on songe que les uns portent à 150,000 hommes, d'autres à 80,000, d'autres enfin à 45,000 hommes en état de combattre le chiffre de l'armée qui s'est rendue à Metz! Que d'ouvrage taillé depuis quelques mois pour les historiens à venir!

Cuqo.— Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages par l'auteur des *Études Philologiques*; deuxième édition entièrement refondue. Montréal 1870. Dawson Brothers. Rolland et Fils, 112 p. in-8.

Dans cette seconde édition le savant missionnaire du *Lac des Deux-Montagnes* a profité des critiques publiées sur son premier travail dont le *Journal de l'Instruction Publique* avait eu la primeur; quand nous disons profité, nous voulons dire qu'il revient à la charge à son profit, contre ses adversaires et ne leur donne guère de quartier. On ne saurait être plus cruel que l'auteur envers les philologues et les faiseurs de bibles sauvages à la douzaine. Quelqu'aride que soit le sujet, ce livre se lit avec plaisir, tant il y a qu'il est dans notre pauvre nature humaine d'aimer à voir éreinter quelqu'un,.... même un philologue!

Revue Mensuelle.

Contre notre habitude, nous commencerons cette revue par une nécrologie: c'est que le décès dont il s'agit est peut-être, pour cette province, le plus grand événement qui se soit accompli dans les deux mois dont nous avons à rendre compte.

Les funérailles de notre illustre archevêque, Charles-François Baillargeon, ont réuni des prêtres de toutes les parties du Canada et plusieurs venus des États-Unis; elles ont eu lieu avec une grande pompe religieuse, civile et militaire, et ce qui est plus touchant, au milieu des gémissements d'un peuple véritablement affligé, qui non-seulement remplissait la cathédrale, mais se pressait sur la place et dans les rues voisines.

Décédé le 13 octobre 1870, Mgr. Baillargeon était né à l'Île aux Grues, fle qui forme partie de l'archipel qui s'étend à la suite de l'Île d'Orléans, dans notre beau fleuve St. Laurent, le 26 avril 1798. Ses premiers ancêtres venus en ce pays s'appelaient Jean Baillargeon, de la paroisse de Loudigny en Angoumois, et Marguerite Guillebourday de Marçay en Poitou; leur mariage fut célébré à Québec en 1650.

Dès le plus jeune âge, il montra les plus heureuses dispositions; elles furent remarquées par un saint prêtre, M. Vian, qui le fit étudier d'abord chez lui, puis à un petit collège que l'on tenta de fonder à St. Pierre de la Rivière-du-Sud, puis enfin au séminaire de Nicolet, où il remporta les plus grands succès.

Son père, Jean Baillargeon, était un digne cultivateur, et sa mère une bien sainte femme, si l'on en juge par le trait suivant que l'évêque lui-même a raconté dans une charmante lettre, écrite de Rome le jour de sa consécration à son frère, le curé de St. Nicolas, et que nous empruntons à la biographie publiée par M. l'abbé Paquet:

"Frère, en face de l'Île aux Grues, est une île appelée *île au Canot*. Là habitait seul, il y a maintenant quarante-trois ans, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris d'un jeune enfant. Elle se lève, le prend dans les bras, l'apaise en lui donnant son sein, et s'assit sur son lit en attendant qu'il s'endorme.

La nuit était sombre; la tempête grondait. Ses six jeunes enfants dormaient d'un paisible sommeil: elle seule veillait au milieu des ténèbres. S'étant mise à considérer son isolement, l'abandon où elle se trouvait, sa pauvreté, le triste avenir de sa nombreuse famille, elle se sentit le cœur pénétré de douleur, et, après s'être recommandée à la Sainte-Vierge, à laquelle elle avait une grande confiance, elle donna un libre cours à ses larmes. Tout à coup une voix se fit entendre, et lui dit: "Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres, et l'un de ces deux prêtres sera évêque." Aujourd'hui, le premier de ces prêtres est évêque de Tloa *in partibus infidelium*, siège suffragant de Myre, illustré par le grand Saint-Nicolas, et coadjuteur de l'Archevêque de Québec; et le second est curé de la paroisse de Saint-Nicolas, près de Québec.

"Quelle était cette voix?"

"Oui, c'est aujourd'hui que cette prédiction s'est accomplie. Je n'y croyais point avant cette année; maintenant j'y crois. L'événement a confirmé l'oracle. C'est ce matin que j'ai été sacré par les mains du vénérable et saint cardinal Franzoni, préfet de la Propagande, assisté de l'archevêque de New-York, (1) et de l'évêque de Marseille, (2) dans l'église des Pères Lazaristes. Que la sainte volonté de Dieu soit faite; car tout me dit, tout me prouve que c'est la volonté de Dieu. Il faut obéir à Dieu. Seulement, je crains de ne pas correspondre à ses grâces. Prions frère, prions beaucoup, afin que dans sa miséricorde, il les multiplie tellement, qu'il me préserve du malheur d'en abuser."

"Je compte partir de Rome vers le 15 mars. Je m'embarquerai vers le 15 mai pour l'Amérique, afin de me rendre à Québec, vers le commencement de juin, moins joyeux que si je n'étais pas évêque, mais toujours fort heureux de l'embrasser ainsi que ce cher papa, (3) et toute la famille."

Ces derniers mots sont pleins d'une mélancolique résignation. Ce fut en effet sur l'ordre réitéré du souverain pontife que Mgr. Baillargeon avait accepté l'épiscopat par obéissance, mais avec une profonde douleur; et cette résistance avait été prévue par Mgr. Turgeon qui en avait prévenu la Cour de Rome. La modestie et les autres vertus de notre archevêque étaient très connues à Rome, et il n'est pas un voyageur canadien présent à quelqu'un des cardinaux qui n'en ait entendu parler.

Ordonné prêtre en 1822, par Mgr. Plessis et nommé chapelain de la nouvelle église de St. Roch, en même temps que directeur du collège, que ce grand évêque voulait établir dans ce même faubourg, dont il avait deviné tout l'avenir, il se livra avec ardeur à cette double tâche qui indiquait toute la confiance que déjà l'on reposait en lui. Sa santé ne put résister à tant d'ouvrage et en 1826, Mgr. Panet le nomma à la petite cure de St. François, de l'Île d'Orléans. L'année suivante on le chargeait à la fois des deux cures importantes du Château Richer et de l'Ange Gardien.

En 1831 on l'appela à remplacer Mgr. Signay à la cure de Québec, et l'année suivante il avait la dure épreuve des premiers ravages du choléra dans cette cité. On sait combien ils furent terribles; mais le courage, le sang-froid et la charité du nouveau pasteur se montrèrent à la hauteur des circonstances. Dans les nombreux fléaux, dans les incendies qui ont si souvent ravagé Québec, Mgr. Baillargeon, soit comme curé, soit comme évêque, a toujours brillé par un zèle et un dévouement sans bornes. "Dans l'été de 1849, dit son biographe, M. Baillargeon venait à peine d'arriver à Cacouna pour y prendre un repos que les médecins avaient jugé tout-à-fait nécessaire lorsqu'il apprit que le choléra venait de faire son apparition à Québec; aussitôt il se prépara à revenir au milieu de son troupeau. Ses amis voulaient le retenir, lui représentant que l'état de sa santé lui faisait un devoir de ne pas s'exposer. "Non dit-il, c'est mon poste; heureux si Dieu me fait la grâce de mourir au milieu de mes brebis en les préparant à la mort."

Dans le mois de mai 1850, les évêques du Canada résolurent d'envoyer à Rome un agent pour y traiter d'affaires importantes; cette mission fut confiée au curé de Québec.

Dans une adresse que les citoyens de Québec lui présentèrent à l'occasion de son départ il était dit entre autres choses:

"Parmi les bienfaits dont nous sommes redevables à votre zèle et à votre sollicitude, permettez-nous de signaler l'établissement de la société de tempérance, l'introduction dans cette ville des écoles chrétiennes, qui ont déjà fait beaucoup de bien et pour lesquelles vous avez fait de grands sacrifices pécuniaires, et enfin l'erection de l'église St. Jean-Baptiste dans le quartier St. Jean, monument qui rappellera toujours à la mémoire des citoyens de cette ville vos efforts et votre persévérance pour le bien être religieux de vos paroissiens."

Il y avait à peine trois mois qu'il était à Rome, que Québec perdait son archevêque Mgr. Signay, ce qui le fit immédiatement distinguer comme coadjuteur de Mgr. Turgeon. Il était consacré évêque de Tloa, à Rome, le 23 février 1851; et le 11 avril 1855 il devenait à l'administrateur du diocèse par suite de la maladie de Mgr. Turgeon, tâche qu'il remplit jusqu'à ce qu'il devint lui-même archevêque le 28 août 1867.

(1) Mgr. Hughes.

(2) Mgr. Mazanod.

(3) Le père de Mgr. l'Archevêque est mort au presbytère de Saint-Nicolas, le 25 décembre 1860, à l'âge avancé de 89 ans.

Mgr. Baillargeon fit deux autres voyages, l'un à Rome, en 1862 pour la canonisation des martyrs du Japon, l'autre en 1869 pour le grand concile œcuménique. Avant de quitter Rome cette dernière fois, il voulut obtenir de Pie IX l'acceptation de sa démission et fit valoir sa maladie et son grand âge. Le Pape lui répondit. « Moi aussi je suis vieux comme vous, j'ai des infirmités et plus que vous je suis affligé, et cependant je mourrai sur le champ de bataille les armes à la main; mourez donc aussi sur le champ de bataille. » Il n'en fallait pas tant pour décider un homme si rempli de dévouement et de courage; il mourut en effet sur le champ de bataille; car au milieu de la visite pastorale de son diocèse à son retour, il fut obligé de revenir à l'archevêché où il expira le 13 octobre.

Mgr. Baillargeon à part de toutes ses autres qualités, avait une supériorité d'intelligence, et une originalité d'expression qui rendaient sa conversation on ne peut plus piquante. C'était un type national, et l'on peut dire qu'il avait le bon sens et l'esprit du canadien français des anciens jours élevés à leur plus haute puissance. Les mots spirituels quoiqu'ils n'aient jamais méchants qui lui échappaient, restaient longtemps dans la mémoire de ses amis. Plusieurs de ses mandements sont des œuvres remarquables entre autres celui sur les *Tables tournées* qui se trouve cité dans la *Théologie morale* du Père Gury. Il a publié deux éditions d'une traduction annotée du *Nouveau Testament* qui lui ont coûté un travail immense dérobé sur ses nuits. Il suivait de plus le mouvement des sciences et des lettres et s'occupait surtout d'astronomie, science qu'il avait toujours affectionnée et qui était bien faite pour captiver une aussi haute intelligence.

Puisque nous avons commencé par une nécrologie, nous allons donner de suite brièvement ce que nous trouvons consigné à ce funèbre chapitre dans les deux mois qui viennent de s'écouler.

La mort du général Lee a fait disparaître un des principaux acteurs de la grande lutte militaire des États-Unis. Le général Lee était âgé de 63 ans. Il est mort à Lexington, Virginie, il était depuis la paix président du collège Washington, noble retraite qui honore également le grand homme et la belle cause de l'instruction publique à laquelle il rendait ainsi hommage.

« C'est une grande perte dit *L'Éclair* de la Nouvelle-Orléans, que celle de pareils hommes, car ils sont rares ceux qu'on peut citer comme modèle, de toutes les vertus. . . . On voit ses luttes héroïques contre les armées innombrables que le nord lançait les unes après les autres à la conquête de Richmond, ses brillantes victoires, ses deux invasions en Pensylvanie et cette résistance opiniâtre de la dernière campagne qui se termina par la reddition des armées confédérées réduites au chiffre de 20,000 hommes quand les relevés officiels des armées du Nord accusaient un effectif de plus d'un million d'hommes.

« C'est le père du général Lee qui en faisant l'éloge de George Washington a dit de ce dernier : « Il fut le premier dans la paix, le premier dans la guerre et le premier dans le cœur de ses concitoyens. » On pourra dire de Robert Lee qu'il n'a été aussi grand dans la défaite que dans la victoire et que nul parmi ceux qu'il a combattus ne l'a égalé en talents militaires et en vertus civiques. »

Les journaux d'Europe ne nous apprennent la mort d'aucun général bien célèbre, quoique plusieurs généraux d'un côté et de l'autre aient mordu la poussière comme on disait en style classique. Nous trouvons dans un journal le récit de la mort héroïque de M. Ernest Baroche bien connu au Canada qu'il visita, il y a six ou sept ans. M. Baroche commandait un corps de mobiles qui se trouvait attaqué par des forces supérieures; après avoir donné l'ordre à ses troupes de retraite, il s'avança seul sur l'ennemi, tira plusieurs coups de pistolet et fut bientôt lui-même criblé de balles. Le même jour le père de ce jeune homme qui se vengeait si noblement de l'impopularité de sa famille mourait lui-même à Jersey.

M. Pierre Jules Baroche, était né en 1802, à Paris. En 1839, il avait déjà une position distinguée au barreau; il plaida à cette époque plusieurs causes célèbres; et fut élu bâtonnier de l'ordre des avocats en 1846. Élu à la Chambre en 1847, il y prit place à côté d'Odilon Barrot et fut un des promoteurs des fameux banquets. Il fut ministre à deux reprises sous la présidence du Prince Napoléon, et le fut également à plusieurs reprises sous l'empire, tantôt aux affaires étrangères, tantôt ministère de la justice.

Deux hommes distingués dans les lettres sont aussi à porter au bulletin nécrologique: M. Prosper Mérimé et M. Moreau de Jonnés. Auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et d'archéologie, de voyages dans les provinces de France, de nombreux romans et nouvelles, M. Mérimé remplaça Charles Nodder à l'Académie en 1844. Il fut fait gouverneur du jeune prince impérial, et c'est encore un des derniers amis et serviteurs de la famille de Louis Napoléon qui s'éteint avec sa dynastie. M. Mérimé était né en 1803; M. Moreau de Jonnés, né en Bretagne en 1776, est surtout célèbre par ses ouvrages de statistique. Nous avons cité, il y a longtemps, un article de lui dans lequel il signalait l'accroissement prodigieux des races canadienne et néerlandaise françaises.

Dans notre nécrologie locale, nous devons mentionner M. McCarthy, député au parlement fédéral pour le comté de Richelieu. M. McCarthy était un Irlandais français comme il y en a beaucoup en Canada; il représentait un comté presque exclusivement français dont il s'était acquis la confiance par son esprit d'entreprise, sa libéralité et son intégrité. Il appartenait au parti conservateur.

Depuis notre dernière revue, la guerre terrible qui désastre la France s'est continuée avec le même acharnement: l'œuvre de massacre et de

destruction ne semble devoir s'arrêter que lorsque toute la France ne sera plus qu'une ruine. La chute de Metz, après celles de Sédan et de Strasbourg a rendu la prise ou la reddition de Paris, pour bien dire une question de temps. Plus ignominieuse encore pour la France que la capitulation de Sédan, celle de Metz a livré à l'ennemi les meilleurs généraux qui restaient à la France, Bazaine, Changarnier, Cavaignac, et Leboucq, plus de cent cinquante mille hommes, et un immense approvisionnement de canons, d'armes, et de munitions. Cette catastrophe est plus douloureuse que les précédentes en ce qu'elle laisse planer plus visiblement encore sur les chefs de l'armée le soupçon de trahison.

Cependant Paris tient bon, et l'armée de la Loire a repris Orléans et remporté des succès qui font naître une leur d'espérance. Trochu, Ducros et Vinoy à Paris, et le général d'Aureilles de Paladine qui a réussi à organiser l'armée de la Loire et à vaincre une bonne fois les prussiens sont les dernières espérances d'un peuple qui comptait par centaines ses illustrations militaires. Cependant les cruels et entêtés vainqueurs semblent vouloir conquérir tout le territoire. Ils ont poussé jusqu'à Amiens d'un côté, et de tous les côtés, ils menacent toutes les grandes villes, tous les grands centres de population. On rapporte d'eux des traits de vandalismes et de férocité que la Providence ne pourra certainement point laisser impunis.

Paris ne sachant pas ce qui se passe dans le reste du monde, Paris sans gaz, sans étrangers, Paris bientôt sans nourriture, et le reste du monde presque sans nouvelle de ce qui se passe à Paris, et cela depuis plus de six semaines, voilà bien le fait le plus extraordinaire de l'histoire moderne. Nous avons vu des lettres expédiées de Paris par *billon monts*, aussi des exemplaires d'un petit journal intitulé: *Gazette des Absents*, dont une feuille écrite à la main distribue les nouvelles personnelles et intimes que chaque abonné peut expédier avec le compte-rendu général de la situation. Ce sont là, il faut l'avouer, de bien grandes et de bien tristes curiosités! Nous avons vu aussi des lettres d'une dame de haute distinction dont le fils et le petit fils sont enfermés dans la capitale ou combattent sous ses murs dans les nombreuses sorties par lesquelles on essaye en vain de percer la muraille d'acier qui entoure le centre de la civilisation moderne, et nous avouons que nous n'avons de notre vie, ni rien de plus touchant ni de plus saisissant.

« C'est avoir trop vécu, répète souvent cette femme supérieure, encore plus touchée du malheur de la France que des siens, c'est d'avoir trop vécu que de voir son pays dans un tel état. » N'est-ce pas aussi le cri que nous-mêmes canadiens sommes tentés de pousser! Ne voudrions nous point tous tant que nous sommes, retrancher de notre existence cette triste année 1870, qui a livré nos deux métropoles religieuse et nationale, Rome et Paris aux mains de leurs plus cruels ennemis?

Tandis que la France agonise, la Russie et l'Autriche se préparent à profiter des événements. La Russie a signifié dans une note impérieuse aux autres puissances qu'elle désire faire cesser la neutralisation de la *Mer Noire* et briser à son profit les traités de 1813.

L'Angleterre s'est émue; mais que peut-elle faire aujourd'hui sans alliés. En même temps les États-Unis ont renouvelé en temps opportun leurs réclamations pour les pertes causées par les corsaires français, par l'Angleterre pendant la guerre du Sud et se montrent très irrités de la saisie que nous avons faite de quelques uns de ses vaisseaux pêcheurs en vertu du traité qu'a fait revivre l'abrogation de la réciprocité commerciale. Dans ces graves complications, l'Angleterre persiste à retirer d'ici ses troupes et l'on vient d'envoyer aux Bermudes le 62^e régiment et plusieurs compagnies d'artillerie, ne laissant ici que le 60^e. Québec a donné un concert d'adieu et présenté une adresse au Colonel Bagot qui a su non seulement se distinguer à la frontière, mais donner l'exemple de la bonne tenue et des meilleurs rapports avec les citoyens. L'adresse sera suivie plus tard d'un service de table en argent qui perpétuera dans le régiment le souvenir de la bonne vieille cité de Champlain.

Quelques semaines avant le départ du régiment, on célébrait à la cathédrale catholique le mariage du Lieutenant Glendonwyn avec Mlle. Henriette Chauveau, troisième fille de notre ministre de l'instruction publique. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, les ministres et un grand nombre d'amis étaient présents à la cérémonie. M. et Mme. Glendonwyn sont partis dans l'*Orontes*. Quelques jours plus tard partaient dans le *Tamar* M. et Mme. Uppley, de l'artillerie; cette dernière est la fille de l'Hon. J. S. MacDonald, premier ministre de la Province d'Ontario.

Depuis notre dernière revue, le parlement provincial s'est ouvert et est déjà à cette date rendu à la période la plus critique d'une session. Les discussions sur l'arbitrage, sur le code municipal, sur le budget ont déjà fait beaucoup de progrès et bientôt viendra la nouvelle mesure pour l'encouragement des chemins de fer qui sera la partie la plus importante de cette quatrième et probablement dernière session de notre premier parlement provincial de Québec. Plusieurs projets sont actuellement discutés et le gouvernement a des conférences fréquentes avec des délégations venues des diverses parties de la Province et même du Nouveau-Brunswick. Un chemin de fer doit être construit de St. André à la Rivière du Loup pour relier le Grand Tronc et le chemin de fer intercolonial à leur point de jonction avec les ports de St. André et de St. Jean. Les députés du Nouveau-Brunswick demandent que la Province de Québec accorde pour ce chemin un octroi de terre d'un montant égal à celui qui la Province du Nouveau-Brunswick a accordé, c'est-à-dire dix mille acres par mille. Les autres projets de chemins de fer du nord et des Piles; et

celui de Montréal à Ottawa que les uns veulent pousser pour le présent jusqu'à Aylmer seulement, d'autres jusqu'à la Rivière Creuse au-dessus de *Île des Allumettes*, enfin le projet du chemin de fer International de St. François et de Mégantic qui doit relier la partie ouest de cette province avec les ports du Nouveau-Brunswick en passant sur le territoire des États-Unis.

Si les chemins de fer sont décidés à faire parler d'eux les chemins de bois ne veulent pas rester en arrière. Celui de Gosford a été inauguré solennellement le 26 Novembre par Sir Narcisse Belleau et les membres de la Législature. Nos lecteurs verront sans doute avec plaisir une partie du compte-rendu pittoresque de cette examen publiée dans le *Journal de Québec*. Elle ne laisse pas non plus que d'être entendue en ce qu'elle contient des détails intéressants sur ce nouveau genre de construction que nous empruntons à la Suède et à la Norvège où elles ont parfaitement réussi.

Enfin, chacun est en place; M. Joly donne le signal, et nous voilà en route pour Gosford. La locomotive *Jacques-Cartier* nous entraîne à toute vitesse vers le Nord, et déchirant l'air de son sifflement aigu qui retentit dans un pays, qui, naguère encore, ne répétait que les chants des oiseaux et la parole de l'homme.

Comme tous les compagnons de voyage se connaissent, la conversation ne languit pas. Des discussions vives et animées s'engagent à droite et à gauche. Il va sans dire que l'on discute, surtout, la question des chemins de toutes espèces et qu'on débat chaudement sur la valeur relative des chemins à lisses de fer et des chemins à lisses de bois.

Pendant ces propos, nous filons avec une rapidité de douze milles à l'heure, terme moyen des voies en bois, et nous arrivons à la rampe de *Lorette*. C'est ici que les voyageurs sont étonnés, tout de bon. Sans effort extraordinaire, la locomotive gravit cette rampe où l'élévation est de 250 pieds au mille, soit un pied par vingt pieds.

Au milieu de la côte se trouve une courbe, ce qui ajoute encore à la résistance. Nous mettons pied à terre un instant, et nous remarquons que pour faciliter la traction sur cette partie du chemin, l'on a recouvert les lisses d'une légère couche de sable qui, pressé, ce qui est énorme, par le poids de la locomotive, — 20 tonnes, — s'est comme incrusté dans le bois et lui a donné une dureté extraordinaire. A la vue de ce qui vient de se passer, un député, ennemi juré des chemins de bois, déclare qu'il perd un de ses préjugés et que jamais convoi sur des lisses en fer, même sablées, ne pourrait arriver au milieu d'une côte de ce genre.

Nous remontons en voitures. A mesure que nous avançons nous constatons que la figure de quelques députés s'allonge et qu'ils sont moins gais, c'est que, voyez-vous on approche du Pont Jacques-Cartier dont on a parlé, comme d'une espèce de casse-cou en rappelant tous les horribles accidents de chemin de fer. Ce n'est donc qu'en tremblant que l'on s'aventure sur le pont redoutable et que nous décrivons lentement la courbe qui le relie, du côté nord, à la terre ferme. Vue des voitures, cette courbe a quelque chose d'effrayant. En cet endroit la voie, affectant presque la forme d'un demi-cercle, repose l'espace de 600 pieds sur de simples chevvalets. A tout instant l'on craint que le convoi ne s'échappe par la tangente pour nous jeter sur l'abîme qui semble nous attirer. Mais il n'en est rien et bien des existences précieuses sont conservées à la patrie. On nous assure que cet ouvrage est d'une solidité à tout épreuve, et que tout danger d'une culbute est purement imaginaire.

Nous nous arrêtons non loin de là aux moulins de la compagnie. C'est ici que nous pouvons avoir une idée de la puissance de durée des lisses en bois; M. Joly nous les fait voir. Elles sont très-peu usées, quoiqu'elles aient subi plus de frottement que n'en endurera toute la voie pendant cinq ans. En effet, comme c'est à cet endroit que l'on fabriquait les lisses et les oreillers (*stoppers*) la locomotive a passé et repassé vingt fois le jour pendant trois mois.

A Saint Gabriel, nous faisons halte au sommet d'une côte et nous admirons un paysage qui serait splendide en été. Nous regardons vers le Sud. A notre gauche s'élèvent les premiers contreforts des Laurentides qui bordent presque toute notre horizon. Dans le fond de la vallée se trouve un bouquet de sapins et d'épinette, dont la couleur tranche sur le terrain qui l'entoure. La terre n'est que tachetée de neige et d'un aspect assez triste. D'épais brouillards, s'enroulant comme d'immenses panaches, ourronnent la crête et le flanc de quelques montagnes. Tout cela n'était pas très gai, mais rien ne peut attrister des voyageurs qui quelques minutes plus tard arrivent à Gosford.

Nous descendons de voiture en saluant Gosford comme une terre promise. Nous sommes en pleine forêt. Les bucherons finissent de déblayer une espace de terrain où s'élèvera bientôt un village et plus tard une ville. Ça et là brûlent des amas de branches. L'odeur, pénétrant le parfum délicieux de terre brûlée, nous enveloppe complètement.

Jamais Gosford n'avait vu de plus illustres visiteurs. C'était un lambeau de la civilisation en pleine forêt. Quelques minutes après notre arrivée, site futur d'une ville présentait, un aspect vif et animé. Les voyageurs s'étaient formés par groupes et causaient gaiement. Son Excellence était en colloque avec ses conseillers, MM. Chauveau et Archambault. A leur air grave, on voit que ces illustres personnages s'occupent des affaires d'état. Je ne veux pas pénétrer leur pensée, mais il me sembla qu'ils paraissent décidés à donner des secours à la compagnie pour prolonger le chemin Gosford jusqu'au lac St. Jean et à favoriser le chemin de fer du nord.

Dans un autre groupe M. Fortin, cause avec les députés du Nouveau-Brunswick sur la loi pour la protection des forêts. M. Tremblay s'occupe du lac Saint-Jean avec M. Lesage qui développe une théorie sur l'immigration. Non loin de là le hâsère du bois, M. Chapeau discute avec M. Evanturel, pendant que deux Sauvages jettent des regards envieux et insistés sur la barbe de l'un et la chevelure de l'autre. M. Fraser de Berry s'enfonce dans le bois; un journaliste prétend qu'il cherche des terres, et un autre soutient qu'il cherche le *frail air*, Beauvois, du *Nouveau-Monde*, argumente contre Bales. Ils ne peuvent s'entendre.

Mousseau de l'*Opinion Publique*, traite savamment de l'arbitrage, tandis que quelques députés retirés à l'écart songent aux élections de l'été prochain. Pour compléter le tableau, trois journalistes discutent sur la manière de faire de la terre neuve. Dans un autre groupe on parle du chemin de fer du Nord; M. L. Beaubien s'avance; on croit qu'il vient plaider la cause du chemin de fer Central, mais non, en sa qualité d'organisateur de la fête, il nous invite, avec M. Joly, à prendre une légère collation. C'est étonnant comme personne ne se fait prier. Le grand air des bois, rend l'estomac creux et les dents longues.

Après les premiers soins donnés à l'estomac, les convives font silence et M. Blanchet, président de l'assemblée, propose la première santé: "à la reine."

La seconde santé qu'il proposa fut celle du lieutenant-gouverneur de la province de Québec qui, dit-il, avec un tact et un talent extraordinaire, a su se rendre populaire au milieu d'une population composée de plusieurs nationalités.

Sir Narcisse Belleau répondit dans un discours plein d'à-propos et qui fut vivement applaudi.

"Messieurs, a-t-il dit, si je n'avais pas d'avisés, vos paroles flatteuses me feraient rougir, mais heureusement que j'en ai, et c'est pour pourquoi je leur renvoie les compliments lancés à mon adresse.

"Il y a 18 mois, le chemin de Gosford n'était encore qu'à l'état de projet; mais aujourd'hui c'est un fait accompli. Il existe ce chemin et vous venez d'en constater l'existence, la sûreté et la rapidité. De l'inauguration du chemin Gosford date une ère nouvelle dans notre province de Québec. S'il satisfait toutes les espérances, on ne parlera plus de chemins de colonisation ordinaire, mais on les fera tous à l'imitation de celui de Gosford.

"Les directeurs méritent donc, grâce à leur initiative, les remerciements de tout le pays. Il le méritent d'autant plus qu'ils ont recueilli l'opinion publique et attiré son attention sur d'autres projets de chemin de fer. En face de leurs vieilles voies ferrées; au chemin de Lévis à Kennébec, au chemin de fer du Nord. Il est à espérer que l'on prolongera le chemin Gosford jusqu'au lac Saint-Jean. Je n'exprime pas mon opinion, mais je ne fais que répéter ce que les journaux nous disent.

ANNONCE.

NOUVEL ABRÉGÉ

DE

GEOGRAPHIE MODERNE

A L'USAGE DE LA JEUNESSE

PAR L'ABBÉ HOLMES

SEPTIÈME ÉDITION

Entièrement Revue, Corrigée et Considérablement Augmentée

PAR

L'ABBÉ I. O. GAUTHIER

Professeur d'histoire au Séminaire de Québec.

Un Volume in-12 de 350 pages. Cartonné \$1.00 la douzaine.

J. B. ROLLAND & FILS,
Libraires-Éditeurs.

En vente chez tous les Libraires et les principaux Marchands.

IMPRIMÉ PAR EUSEBE SENECAI. MONTRÉAL.